PLURADYS

UNE ÉQUIPE PLURIELLE
POUR UN ENFANT SINGULIER

RAPPORT D'ACTIVITE

Année 2024

« Nous croyons que chaque enfant présente un potentiel de développement
et qu'il est du devoir de la société de lui permettre d'y accéder.
Nous croyons que ces enfants aux difficultés plurielles obligent la société à s'interroger,
s'adapter, se mobiliser pour accueillir cette différence,
l'accepter, en tenir compte et ainsi devenir meilleure.
Nous croyons que ces enfants et le témoignage de leurs familles
sont une richesse pour la société, dans ce qu'ils apportent de différences »

Extrait de la Charte de l'Association PLURADYS

PLURADYS
FORMATION

SOMMAIRE

Table des matières

INTRODUCTION

I. FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF 5

I.1 Projet associatif
I.2 Organigramme associatif
I.3 Les bénévoles
I.4 Les salariés
I.5 Les membres des Equipes Ressources

II. DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET COORDINATION DES ACTEURS 11

II.1 Comité de Pilotage Régional Formation
II.2 Articulations avec les PCO

III. ACCOMPAGNEMENT ET CONSEILS AUX FAMILLES.....15

III.1 Informations et orientation vers les ressources du territoire
III.2 Appui à l'organisation des parcours complexes coordonnés

IV. SENSIBILISATION ET FORMATION..... 33

IV.1 Appui aux pratiques et initiatives professionnelles
IV.2 Former et informer les acteurs de terrain

V. EXPERTISE ET INNOVATION.....44

V.1 Programme « Mieux vivre avec un trouble des apprentissages »
V.2 L'autodétermination au cœur des parcours TND complexes

VI. BILAN FINANCIER..... 47

CONCLUSION 52

INTRODUCTION

L'association PLURADYS présente à travers ce rapport **les activités menées en 2024 dans les différents domaines d'actions – Dispositif de Coordination, Formation, Développement territorial et Actions Famille** - avec une lecture qualitative, quantitative et analytique.

Pour rappel, PLURADYS est une association créée en 2007, qui intervient sur le territoire de la Bourgogne-Franche-Comté, en lien avec la thématique des troubles du neurodéveloppement chez l'enfant de la naissance à 18 ans. En janvier 2020, **l'ARS a reconduit le CPOM avec Pluradys, pour une durée de 5 ans (2020-2024)** en redéfinissant les orientations d'actions autour de 4 thématiques :

- Accompagnement et conseil aux familles : via un dispositif de coordination de santé de niveau 2 pour l'appui aux professionnels de niveau 1 et pour la coordination pluridisciplinaire des situations complexes (avec une mission ressources pour tous, s'appuyant sur une coordination du parcours diagnostique avec 3 trajectoires possibles selon les situations des enfants)**.**
- Sensibilisation du grand public et formation des professionnels du champ de la santé, du médicosocial ou de l'enseignement : via son organisme de formation, certifié Qualiopi
- Expertise et innovation : participation à des études, animations de groupe de travail, expérimentations…
- Développement territorial et coordination des acteurs

L'année 2024 a été la dernière année du CPOM et elle a donc fait l'objet d'une profonde réflexion et concertation sur les évolutions à venir pour l'avenir de l'association. En effet, l'ARS Bourgogne-Franche-Comté a sollicité PLURADYS afin de transformer la structure juridique du dispositif de coordination et de déployer un nouveau dispositif incluant des parcours modulaires à visée diagnostique des jeunes de 12 à 20 ans et à visée d'accompagnement des jeunes de 0 à 21 ans présentant un Trouble du Neurodéveloppement (TND) complexe. Ce dispositif, dénommé CAP'TND, a donc fait l'objet d'une co construction au sein des instances de notre association durant l'année 2024, puis d'une phase d'écriture et de formalisation sur la fin 2024. La suite sera à découvrir dans le prochain rapport d'activité 2025.
L'heure est actuellement au bilan de l'année 2024, dernière année de fonctionnement de PLURADYS en tant que dispositif de coordination diagnostique sous la forme habituelle.

RAPPEL DU CONTEXTE

Depuis 2020, les recommandations de la Haute Autorité de Santé en lien avec les Troubles du Neuro Développement concernent l'ensemble des acteurs :

- Organisation des parcours diagnostiques et des filières de soins en lien avec les troubles des apprentissages
- Accompagnement de la personne avec Trouble du Développement intellectuel, et place de l'autodétermination
- Accompagnement à la scolarité à l'inclusion scolaire

Au total, les organisations évoluent tant sur le plan de la structuration des filières de soin, que sur le plan des approches conceptuelles et de la place laissée aux familles, dans une démarche désormais basée sur la prise en compte d'un écosystème autour du patient / élève / personne accompagnée.

La récente Stratégie Nationale TND 2023 -2027, publiée en décembre 2023, intègre ces nouvelles approches et réaffirme des axes d'intervention pour les 5 prochaines années.

Ainsi est réaffirmé que « Dans le respect de leur choix, tous les enfants, les adolescents et les adultes doivent bénéficier des bilans et des interventions qui ont fait la preuve de leur efficacité dans tous les lieux que ce soit les crèches, les écoles, les universités, dans l'emploi, à l'hôpital ou qu'ils soient accompagnés dans le secteur médico-social. L'exigence de montée en compétence des professionnels doit être notre boussole, tout comme le contrôle des pratiques dans le respect des recommandations de la Haute Autorité de santé (HAS) pour que la qualité des accompagnements devienne la norme en toutes circonstances et en tous points du territoire, pour que les droits fondamentaux soient toujours respectés. Plus qu'une obligation, c'est un enjeu de dignité. »

En pratique, PLURADYS s'inscrit pleinement dans cette stratégie nationale et apporte en Bourgogne-Franche-Comté une réponse globale aux familles et aux professionnels, incluant une orientation vers tous les dispositifs de nos territoires, respectant les recommandations de filières de soins, contribuant à une meilleure coordination des acteurs, et plaçant les familles au cœur de ce système complexe, leur donnant la capacité de dire et d'être actrice.

Ceci nécessite en amont un réel travail de veille et de relations partenariales, d'identification des ressources et de structuration. La spécificité de l'accompagnement de ces patients – enfants- est la notion de **trajectoire** mais aussi la prise en compte de **la parentalité, avec la dimension éducative et la notion de coéducation**, d'où le décloisonnement important et strictement nécessaire avec les institutions sociales et éducatives.

FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF

I.1 Projet associatif

PLURADYS tend à répondre aux besoins des professionnels locaux (quel que soit leur mode d'exercice), à créer du lien entre eux, établir des passerelles afin que les parcours diagnostiques soient le plus fluide possible. En tant que dispositif de coordination, il s'agit **de créer du maillage** et non pas de se substituer aux acteurs existants, **d'établir des liens au niveau clinique et stratégique : projets inter-institutionnels, activités de formation, de sensibilisation...**

Dans cette finalité, les 4 domaines d'action – (dispositif de coordination, organisme de formation, développement territorial – expertise) **interagissent l'un au bénéfice de l'autre, dans le but ultime de l'amélioration des pratiques dans le domaine des troubles du neurodéveloppement chez l'enfant.**
Le dispositif global repose sur **un état des lieux des connaissances et fonctionnements spécifiques du territoire** ainsi que sur des **partenariats de fonctionnement** (Education Nationale, Centres Hospitaliers, Centre Génétique, Association d'éducation Populaire…).
PLURADYS organise et développe ainsi d'une part l'information et l'orientation vers les ressources du territoire, et d'autre part, met en place des procédures d'appui aux professionnels de niveau 1 et des parcours diagnostiques coordonnés de niveau 2 pour des enfants en situation dite complexe.

PLURADYS est soucieux de transparence, d'efficacité, de liberté de choix du praticien et des actions thérapeutiques, partant du principe que **la famille doit être au cœur de son projet**.
Des procédures sont mises en place pour **un parcours patient avec dossier partagé**, complété par **des outils de recueil de l'information** provenant des différents acteurs déjà rencontrés par la famille ou le patient.
PLURADYS veut ainsi offrir aux familles la possibilité d'accéder à **un parcours coordonné basé sur la transdisciplinarité entre les professionnels du monde de la santé, de l'éducation et du secteur social.**

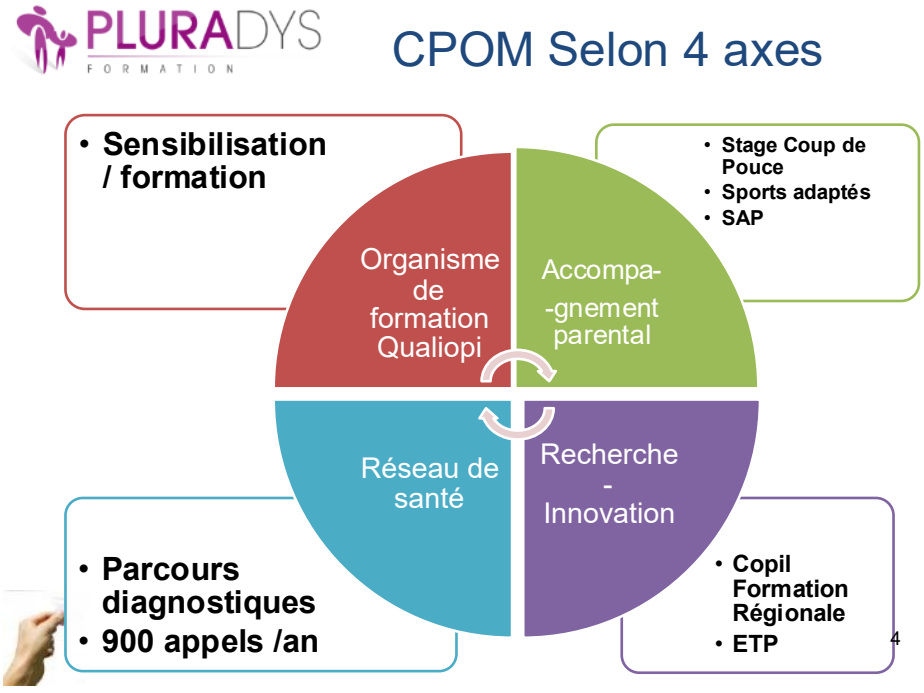

I.2 Organigramme

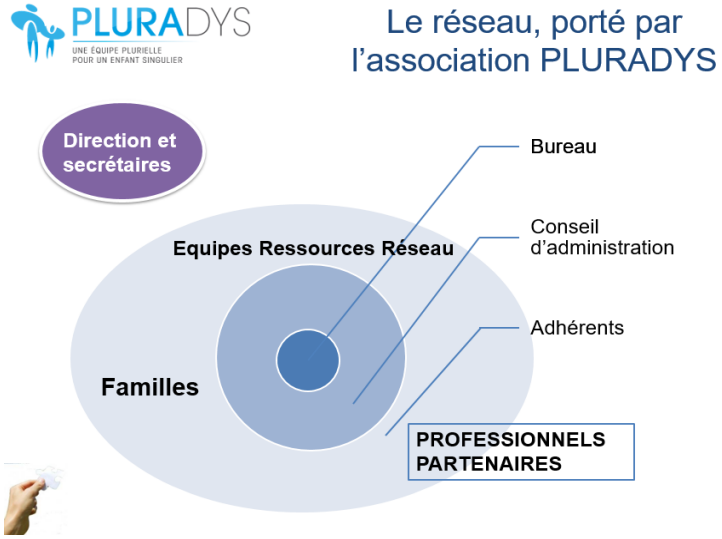

Le dispositif de coordination dispose de 9 antennes départementales couvrant ainsi la totalité de la grande région Bourgogne-Franche-Comté, pourvues **d'une équipe pluridisciplinaire** (ergothérapeutes, médecins coordinateurs, orthophonistes, psychologues, psychologues spécialisés en neuropsychologie, et psychomotriciens).

I.3 Les bénévoles

Le conseil d'administration se réunit de façon trimestrielle, le bureau de façon mensuelle, en associant autant que de besoin la directrice régionale, la directrice adjointe ou la responsable ingénierie formation.
L'association s'appuie aussi sur l'implication des adhérents de l'association, bénévoles, présents sur une action déterminée, ou par leur présence lors des journées de formation ou grand public organisées par l'association.

L'administration du dispositif de coordination est confiée à un Conseil d'Administration **composé de 18 membres maximum, élus pour 5 ans** lors de l'Assemblée Générale des adhérents. Les membres sont rééligibles.

Les 2/3 au moins du Conseil d'Administration sont des professionnels. **Un quota de 2 personnes au moins est réservé à la représentativité de chaque département du territoire concerné** par les actions de l'association.

Conseil d'Administration au 21.08.24

13 membres

Aline CLAUDON LAURENT (70), neuropsychologue ; Aurore DUCHATELLE (90), ergothérapeute ; Catherine GUILLAUME-BAUDET (39), pédiatre ; Jean-Louis GUIMAS (21), Pédiatre ; Virginie JOLY (39), parent ; Marie-Jo MAURICE (21) , Cadre Assistante sociale retraitée ; Brigitte MIGNEAU (58), médecin EN retaitée ; Marie PREVOST (25), Parent

Dont les 5 membres du Bureau

Fabienne BRIET (58), Secrétaire adjointe; Elodie DAMBRINE (89), Trésorière ; Stéphanie GENOT (21), Présidente ; Charline RABIER (39), Secrétaire ; Gaëtane GIRES (70), Vice Trésorière ;

I.4 Les salariés

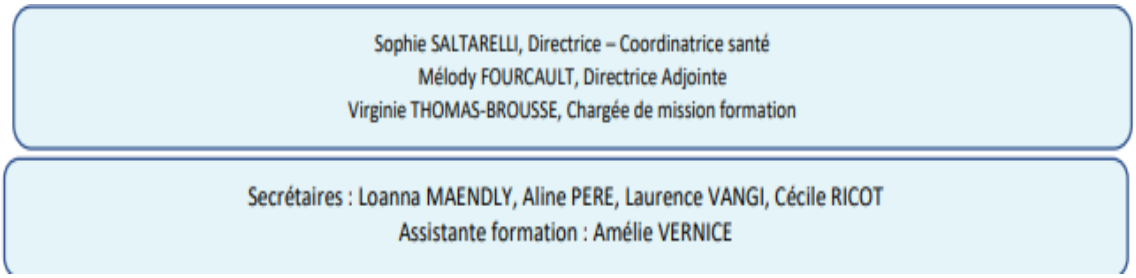

Au 31 décembre 2024, PLURADYS compte **6.4 ETP** :

- 4 secrétaires, soit 3.20 ETP
- 1 assistante formation, à 1 ETP
- 1 directrice adjointe, à 0,90 ETP
- 1 directrice générale et coordinatrice santé à 0.80 ETP
- 1 chargée de mission formation à 0.50 ETP

Les secrétaires assurent les missions de gestionnaire de parcours et suivent les parcours coordonnés des patients par département, **en plus d'autres missions spécifiques de l'association** :

Aline PÈRE	Gestion des parcours 21-39
Loanna MAENDLY	Gestion des parcours 25-70-90
Cécile RICOT	Gestion des parcours 71-89 Suivi des indemnités financières
Laurence VANGI	Gestion des parcours 58
Amélie VERNICE	Gestion administrative des formations

I.5 Les membres des Equipes Ressource Relais du Dispositif de coordination (ERR)

Une équipe est constituée d'au moins : un médecin, un neuropsychologue, un ergothérapeute, un psychomotricien, un orthophoniste, un psychologue.
Le rôle de cette Equipe ressources du dispositif de coordination est d'assurer la représentativité des champs disciplinaires de la santé lors de l'étude du dossier d'un patient, en complément des professionnels travaillant déjà auprès de l'enfant (ils sont en lien avec l'équipe de professionnels existants et la complètent, au besoin, afin de permettre un regard pluridisciplinaire).

Ils ont aussi pour mission d'assurer le lien avec leurs collègues, d'assurer une veille dans leur domaine professionnel et de transmettre des informations, intervenir dans des actions de formation du dispositif de coordination.

Membres des 9 Equipes Ressources Dispositif de coordination de la région BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE:

Selon les départements, certaines professions sont représentées par deux professionnels qui se relaient.

Equipe Ressources 21

Dr Véronique DULIEU, médecin MPR
Dr Jean-Louis GUIMAS, pédiatre
Dr Virginie BOLLOTTE, médecin

Julie LAPREVOTTE, ergothérapeute
Julie DEMANGEOT, neuropsychologue
Sophie SALTARELLI, orthophoniste
Christelle DETABLE, psychologue
Mila SOKOLOWSKI, psychomotricienne

Equipe Ressources 70

Aline CLAUDON-LAURENT, neuropsychologue
Sophie GALLINET, psychomotricienne
Gaëtane GIRES, orthophoniste
Céline BAYET, ergothérapeute

Equipe Ressources 71

Dr Aurélie COSTET, médecin

Rachel CHARBONNIER, neuropsychologue
Magali CHRISTEL, orthophoniste
Brigitte FERRIER, ergothérapeute
Marie-Claire GAUDRAY, psychologue
Deborah LENGAIGNE, psychologue
Elodie VALLA, orthophoniste

Equipe Ressources 39

Antenne de Lons le Saunier

Dr Claire GIRARDIN, médecin

Gaëlle BLERVAQUE, psychomotricienne
Stéphanie CHARIOT-AUCHERE, neuropsychologue
Aurélie KLINGUER, psychologue
Alexia PIOT, orthophoniste

Equipe Ressources Territoire Nord Franche Comté

Dr Françoise DENIER, médecin

Marine RENARD, orthophoniste
Marion BEUZEVILLE, psychomotricienne
Caroline COLLERY, psychomotricienne
Aurore DUCHATELLE, ergothérapeute
Karen KIRSCHNER, ergothérapeute
Pascale CHRETIEN, neuropsychologue
Lise MASIELLO MAITREJEAN, orthophoniste

Equipe Ressources 25

Dr Anne-Claude RIGOLOT, pédiatre
Dr Christelle VIROT, pédiatre
Dr Béatrice GRIMON, pédiatre
Pierrick BOYER, psychomotricien
Sarah BORDOT-CASANOVA, psychomotricienne
Agnès CHAUVIN, orthophoniste
Gwenaëlle DUJON, ergothérapeute
Sébastien HAGUE, neuropsychologue
Julia RECH, ergothérapeute
Raphaël VIELLARD, orthophoniste
Mélody GADOIS, orthophoniste

Antenne de Dole

Dr Jane DUCHENE, pédiatre
Dr Catherine GUILLAUME-BAUDET, pédiatre
Dr Muriel OCHS CHAUVIN,

Jordan DA SILVA, orthophoniste
Amandine PAUL, neuropsychologue
Céline RABAT-RUIZ, psychologue
Charline RABIER, psychomotricienne
Fanny MOTTIN, ergothérapeute

Equipe Ressources 58

Dr Brigitte MIGNEAU, médecin
Dr Patricia PLUMET, pédopsychiatre

Sarah BONVILLAIN, ergothérapeute
Fabienne BRIET orthophoniste
Estelle CHARTREL-MATTESCO, neuropsychologue
Caroline FOURNIER, ergothérapeute
Gilles PAUMIER, orthophoniste
Mélanie PIGOURY, psychologue

Equipe Ressources 89

Dr Jean-Louis GUIMAS, pédiatre
Elodie DAMBRINE, ergothérapeute
Hélène SIBERA-ROSSIGNOL, neuropsychologue
Corinne HUGOT, orthophoniste
Marie-Charlotte KRAMP-DENHAUT, psychologue
Aude QUENTIN, psychomotricienne
Frédérique LENORMAND, psychomotricienne

Bienvenue aux nouveaux membres des Equipes Ressources venus renforcer les équipes en 2024 !

Marine RENARD, orthophoniste, ERR Territoire Nord Franche Comté
Karen KIRSCHNER, ergothérapeute, ERR Territoire Nord Franche Comté
Sarah BORDOT-CASANOVA, psychomotricienne, ERR Doubs

Journée de travail annuelle des membres des Equipes Ressources :

Notre journée de regroupement a réuni le 28 juin 2024, 39 professionnels de nos équipes ressources à l'IRTESS, pour une journée de travail sur les nouvelles modalités d'accompagnement des familles prévues dans CAP'TND.

DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET COORDINATION DES ACTEURS

II.1 Comité de pilotage régional de formation

Dans le cadre du déploiement de la première Plateforme de Coordination et d'Orientation de notre région sur la Saône-et-Loire, les acteurs de niveau 3 (CRA, CRTLA, Défi Bourgogne) et Pluradys ont été amenés en 2019 et début 2020 à mener une réflexion partagée concernant la formation des acteurs du secteur de la petite enfance afin d'en faciliter le repérage et le dépistage. Cette réflexion avait abouti à la proposition d'un plan d'action coordonné entre l'ensemble de ces acteurs, qui devait être proposé à l'ensemble de la grande région, auprès des acteurs de niveau 3 de Besançon notamment. En raison de la crise sanitaire, ***la constitution de ce groupe régional a été réalisé en novembre 2021.*** *Compte tenu du déploiement des PCO sur tous les départements de notre région (à l'exception de la Haute-Saône), l'ARS a sollicité des financements dans le cadre de la politique des 1000 premiers jours. Une enveloppe a ainsi été allouée par la DREETS à cet effet. Dans ce contexte, l'ensemble des acteurs de niveau 3 et des coordinateurs des PCO de la région et PLURADYS se sont concertés et ont proposé la mise en œuvre d'un plan d'action commun, pour 2 années, dont PLURADYS est le porteur opérationnel.*

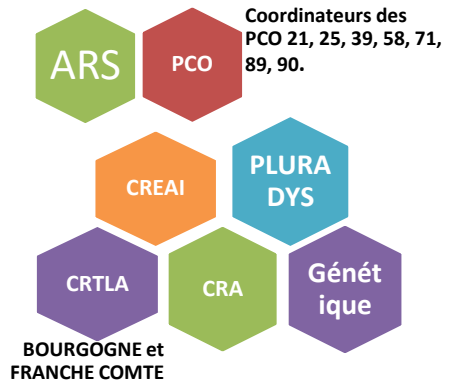

Cette intervention a été reconduite en 2024, grâce aux crédits de la DREETS. Trois axes ont pu être déclinés : sensibilisation, formation et création de capsules vidéo.

Axe 1 : Information - Sensibilisation

- ⇨ Action en 2 modules de 3 heures chacun, soit 6 heures d'intervention
- ⇨ Contenu : Actualisation des connaissances TND / Signes et outils de repérage et dépistage en motricité et communication / Parcours diagnostique et structuration des dispositifs et acteurs du territoire (dont PCO).
- ⇨ Cette action a été déployée 7 fois en 2023 pour un total de 170 professionnels de la petite enfance.

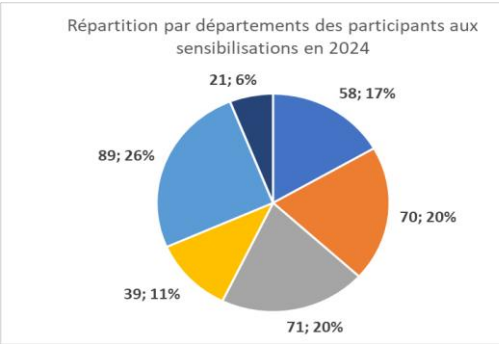

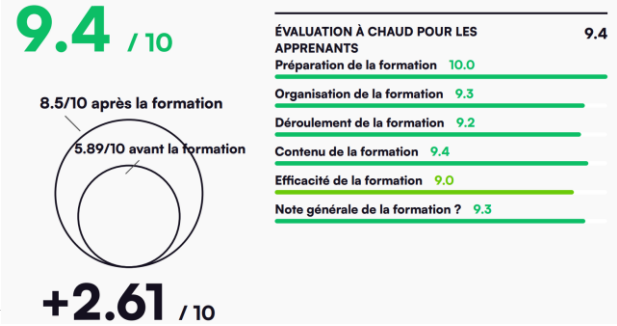

Axe 2 : Formation

Session de 5 jours de formation modulaires (7h x5 jours avec 2 formateurs intervenants simultanément suivant les modules) reconduite 2 fois par an (1 secteur Bourgogne et 1 secteur Franche-Comté).

Contenu : module initial sur le rôle des professionnels dans le cadre des parcours du repérage au diagnostic en lien avec les TND puis 4 modules complémentaires en lien avec les repères de développement, et signes d'appels et outils à manipuler pour favoriser le développement de l'enfant, effectuer dépistage et diagnostic - un spécifique aux rôles du médecin et 3 ciblés sur les domaines cognitif, moteur, sensoriel et des interactions et de la communication.

45 professionnels ont ainsi suivi ces sessions de formation, 20 sur Dijon en mars 2024 et 25 sur Besançon en novembre 2024.

Cette formation est très largement appréciée (Note générale de satisfaction à 9,3/10), en lien avec la diversité, la disponibilité et l'expertise des intervenants. Cette formation est appréciée aussi pour son aspect très pratique, transférable dans l'exercice professionnel des stagiaires.

Axe 3 : Création de capsules vidéos.

Deux capsules vidéos ont été travaillées, avec le support de Normandie Pédiatrie, dispositif de coordination des TND en Normandie et avec le soutien financier de la Fédération Nationale des Dispositifs de Coordination des TND.

(1) Capsule pour la présentation des PCO, avec mise à jour BFC :

(2) Capsule sur le parcours diagnostique :

Mon enfant présente des difficultés de développement : à qui m'adresser ? – YouTube

Cette capsule vidéo pourra être utilisée sur un site, lors de formation, à tout moment où cela peut être utile de dispenser cette information.

Son utilisation doit être accompagnée du texte suivant :

« Cette vidéo a été conçue par un comité de pilotage régional Bourgogne Franche Comté associant l'ensemble des coordinateurs des Plateformes de Coordination et d'Orientation de la région ainsi que les acteurs des Centres Ressources Autisme, Centre de Référence des Troubles du Langage et des Apprentissages, service de génétique – maladies rares, et le dispositif de coordination Pluradys., Financée par la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS) BFC , cette action s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement des familles et des professionnels de la région au repérage, dépistage et démarche diagnostique des TND dans les 1000 premiers jours des enfants.

II.2 Articulation avec les PCO

PLURADYS est en lien avec les Plateformes de Coordination et d'Orientation de la région et participe aux réunions annuelles inter PCO impulsées par l'ARS. L'association participe également aux comités de suivi des PCO, notamment dans les départements 25/90 ; 21 ; 39.

L'articulation se met en place désormais avec les PCO 7-12 ans existantes.

Différents projets de formation sont en cours ou en prévision avec plusieurs PCO (21 / 25 / 90).

En 2024, 15% des appels (soit 115 appels) de familles reçus à PLURADYS ont été orientés aux PCO de la région, avec une forte orientation en Côte-d'Or, unique département avec une PCO 7-12 ans dans la région.

Orientation PCO	**21**	**25**	**39**	**58**	**70**	**71**	**89**	**90**	**Total**
Nombre de famille	75	7	3	3	6	9	9	3	115
Représentation en pourcentage	44%	7%	3%	4%	8%	8%	8%	8%	15%

A l'inverse, en 2024, PLURADYS a accompagné 8 familles orientées par les PCO.

Pluradys est administrateur au sein de la Fédération Nationale des Dispositif de coordination de Santé – Troubles du Neurodéveloppement des Apprentissages de l'enfant/adolescent (FNRS-TNA) : Sont mutualisés nos exemples d'actions, de partenariats, d'interventions / publications. La Fédération est représentante lors des discussions avec les institutions nationales, elle est aussi force de proposition et organise un colloque national tous les deux ans.
Nous avons accueilli début Juillet 2024 le bureau et les membres du conseil d'administration, à Dijon.

ACCOMPAGNEMENT
ET
CONSEILS AUX FAMILLES

III.1 INFORMATION ET ORIENTATION VERS LES RESSOURCES DU TERRITOIRE

L'ensemble des actions de PLURADYS repose sur une connaissance et un maillage des professionnels impliqués dans le parcours des enfants et adolescents.
Il s'agit donc, chaque année, et pour chaque territoire, de veiller au repérage des nouveaux professionnels, de solliciter les acteurs, tout mode d'exercice, afin de maintenir ou développer :

- ***Un répertoire opérationnel des ressources***
- ***Un état des lieux des connaissances et fonctionnements spécifiques du territoire***
- ***Des partenariats de fonctionnement***

Avec le déploiement des Plateformes de Coordination et d'Orientation, Pluradys a finalisé la rédaction des critères d'éligibilité et d'orientation des PCO vers Pluradys et de Pluradys vers PCO afin de clarifier les modalités d'orientation et de parcours.

Ainsi, il est essentiel que les professionnels et les patients soient conscients que :

- Les PCO sont destinés à des demandes de 1ère intention, pour des enfants de moins de 7 ans et/ou moins de 12 ans selon les départements, et sur une durée déterminée de 18 mois maximum,
- Tandis que PLURADYS s'adresse à des patients de 2ème intention, qui ont déjà bénéficié d'une prise en soin, mais pour laquelle des interrogations persistent quant au diagnostic ou comorbidité potentielle, ou bien encore en cas d'absence de coordination dans des prises en soins plurielles ou de difficultés d'accès aux soins, pour des patients en situations complexes, quel que soit l'âge entre 0 et 18 ans.

A- Information et conseils aux familles

Différentes actions sont déclinées sur l'ensemble de la région :

- Dans le cadre de la journée des DYS en Octobre de chaque année, **une semaine de conférences grand public sous la forme de webinaires et de journées en présentiel** dans 2 départements de la Bourgogne-Franche-Comté, par rotation chaque année.
- **Des soirées d'accompagnement parental**, en visio et en présentiel sur toute la région
- **Des activités adaptées** pour les enfants avec TND
- **Des nouveaux projets à découvrir**

- **Journées des DYS 2024 :**

En 2024, 80 personnes, professionenls et familles ont pu participer à la **« soirée des DYS » organisée à Montbeliard le 04/10/2024** et **une cinquantaine de personnes se sont retrouvées à Lacrost près deTournus**, le lendemain matin. Egalement, à l'occasion de **la semaine des DYS en visio, 798 inscriptions ont été comptabilisées sur les 13 interventions** en distanciel.

• Soirées d'accompagnement parental :

Grâce au soutien des dispositifs REAAP des départements 21-25-39-58-70-71 et 89, PLURADYS a poursuivi les soirées d'accompagnement parental. Destinés aux parents, ces temps d'échanges ciblés sur une thématique, leur permettent d'avoir des informations et des pistes concrètes d'aides à mettre en place, mais également d'échanger avec des professionnels et avec d'autres familles.

Nous avons poursuivi la proposition de ces soirées en visioconférence via zoom, ce qui permis également de mutualiser les aides obtenues des différents dispositifs REAAP de la région.

A noter, quelques nouveautés cette année :

- Le développement psychomoteur et sensoriel du jeune enfant (0-6 ans)
- Les ados avec troubles spécifiques des apprentissages et leur téléphone / console, comment gérer au quotidien ?
- Respiration et TND, la respiration au service des apprentissages, du bien-être et d'un sommeil de meilleure qualité

Participations des familles : 707 participations aux ateliers, avec 268 familles différentes.

Nombre de soirées proposées : 55 soirées

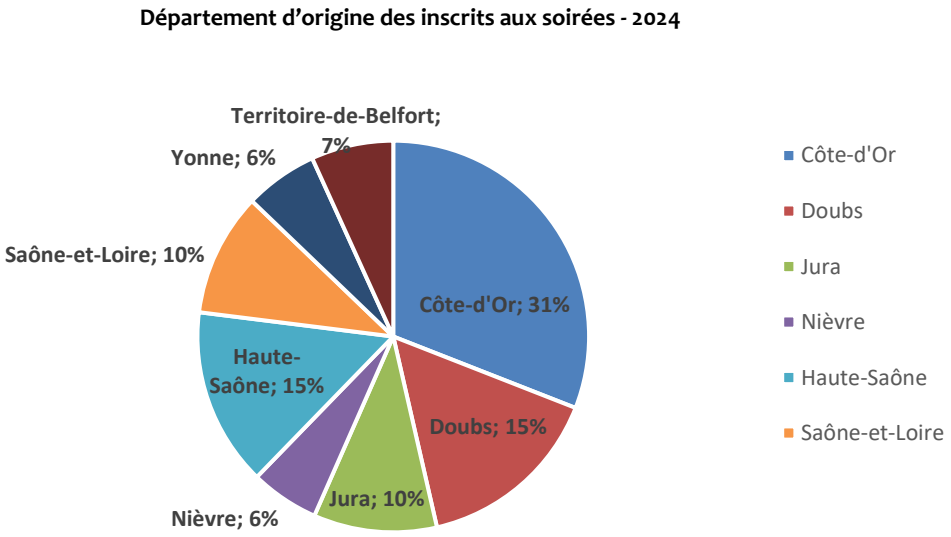

Témoignage :

« Cela a surtout contribué à me rebooster et à garder confiance en moi parent pour consolider ma légitimité de parent experte et apporter soutien auprès de mes 2 enfants et ça c'est le plus précieux pour moi.
Beaucoup de bienveillance, de conseils C'est toujours un plaisir de participer aux ateliers Pluradys. Merci infiniment. »

- **Sports adaptés pour les enfants présentant des troubles des apprentissages et/ou du développement :**

Chaque année nous avons à cœur de proposer aux enfants (21), des sports adaptés afin qu'ils puissent se dépenser et surtout s'amuser ! Pour l'année 2024/2025 nous poursuivons nos actions avec deux sports différents :

- Initiations aux Arts Martiaux (partenariat STAPS Université de Bourgogne et UGECAM) : le mercredi de 16h45 à 17h45, dans les locaux du STAPS à Dijon.
- Danse Urbaine adaptée (partenariat La Turbine, Talant) : le vendredi de 17h30 à 18h30 à la Turbine à TALANT

Merci au Lions club doyen, la Banque populaire et le Crédit Agricole pour leur soutien !
Représentation à l'occasion du goûter de Noël des 13 danseurs, les « Yga » à la Turbine, le 13.12.24.

Merci à la Ville de TALANT pleinement impliquée dans cette activité.

RDV le 18 juin pour le spectacle de fin d'année, à l'Ecrin !

- **Stages « Coup d'pouce pour les DYS » : préparer sa rentrée au collège (6ème-5ème)**

Le passage en 6ème puis en 5ème est un moment clé de **l'apprentissage de l'organisation et des méthodes de travail pour les enfants. Les enjeux sont encore plus marqués chez les enfants avec des troubles neurodéveloppementaux**. En effet le rythme change, les exigences sont plus élevées et l'accompagnement moins personnalisé. L'enfant se retrouve seul avec ses difficultés pour commencer cette nouvelle étape des apprentissages.

Forts de l'expérience des premiers stages organisés à Dijon puis Belfort, ce sont 7 stages qui ont pu être proposés en 2024 : Dijon, Dole, Chalon-sur-Saône-Vesoul, Belfort, Auxerre et Château-Chinon.

53 familles ont pu participer !

Pour rappel, ce projet a été conçu en se basant sur **le concept d'autodétermination** incluant au fur et à mesure des séances des activités pour mieux se connaitre et une grande place aux parents et aux enfants (expression des besoins, choix des outils…). Les séances ont permis de rassurer l'enfant sur ses compétences, de lui proposer des outils et stratégies d'organisation, d'apprentissage.
Les ateliers sont animés par 2 professionnels. Les enfants étaient accueillis seuls de 9h à 11h puis les parents rejoignaient le groupe pour la dernière heure.

Ainsi, au total 53 familles ont participé à ce stage autour des thématiques suivantes :
• L'organisation : « comment j'organise mon sac, mon matériel, mon planning ».
• Comment apprendre une leçon
• La compréhension des consignes
• L'utilisation d'un document

Témoignage :

"Je me suis sentie entourée et rassurée de vous rencontrer pour échanger sur nos difficultés communes et aussi de dédramatiser et d'en rire !"

- ## Programme d'accompagnement pour les enfants présentant des troubles neurodéveloppementaux (TND) et leurs parents :

Grâce, encore, au financement du **Lions Club Dijon Doyen**, nous avons proposé de nouveau un programme d'accompagnement spécifique parents/enfants intitulé : « Mieux vivre avec un trouble des apprentissages » à Dijon et un à Dole.

Les séances ont été réalisées entre mars et juillet 2024.
Au total, **11 jeunes et leurs parents âgés de 10 à 13 ans**, avec Troubles Neuro Développementaux complexes ont participé à ce programme d'accompagnement en 2024. Décliné sur 7 ateliers, ce projet novateur s'inscrit dans une démarche d'Education Thérapeutique du Patient et un travail de recherche avec publication.

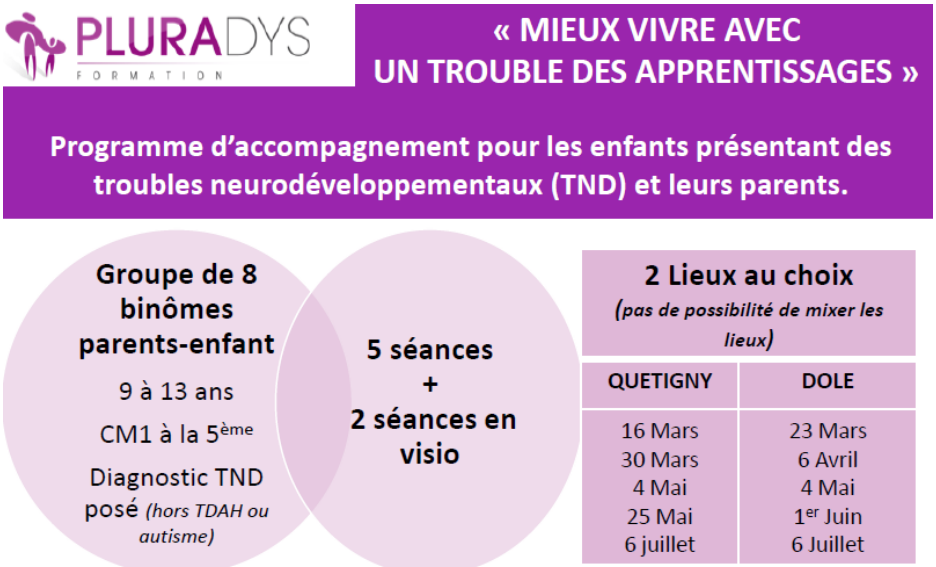

Les enfants inclus avaient entre 7 et 12 ans et présentaient un TSApp isolé, mixte (langage écrit et cognition mathématique), ou comorbide à un Trouble Développemental des Coordinations (TDC) ou Trouble Développemental du Langage (TDL). Les ateliers, au nombre de 5 en présentiel/groupe et 2 en distanciel/ individuel, étaient animés par des professionnels de santé certifiés en ETP, ainsi que d'un pair-aidant.

Le taux de participation a été de 100%.

L'objectif de ce programme est d'améliorer la qualité de vie des parents ainsi que celle de leur enfant.
3 objectifs pédagogiques sont visés, en lien avec les processus d'autodétermination :

1. Mieux comprendre le trouble et identifier les ressources et les conséquences dans la vie scolaire et quotidienne.
2.Identifier les ressources de chacun et les outils pour aider à se motiver malgré ses difficultés.
3. Déterminer des objectifs cibles pour améliorer la scolarité, la vie quotidienne, de loisirs et la coordination du parcours.

En partenariat avec M. DA SILVA, orthophoniste, une revue de littérature a permis de dégager ou de créer des questionnaires d'évaluation pour mesurer les effets du programme d'un point de vue quantitatif (habiletés parentales et qualité de vie) et qualitatif (expérience, implémentation). Des résultats intéressants sont retrouvés en termes d'estime de soi scolaire et en termes de sentiment de compétence parentale. Aussi, nous retrouvons des résultats significatifs pour la qualité de vie de l'enfant et du parent, ainsi que des corrélations concernant les effets sur les parents et leur enfant.

Ce programme appelle à solliciter la participation du patient et de son milieu, son empowerment (autonomisation) et auto-détermination, un partenariat avec les différents acteurs. Les parents deviennent des « agents de changement » pour être capables de faire face aux conséquences du trouble de leur enfant qui évoluent constamment en fonction des contraintes environnementales. Les ressources familiales sont ainsi optimisées pour être des facteurs de protection aux ressources socio-émotionnelles de leur enfant.
Ce programme a été validé par l'ARS comme programme d'ETP et pourra être déployé dans l'ensemble de la BFC en 2025 avec poursuite des recherches.

B. Les professionnels adhérents

Au 31 décembre 2024, PLURADYS compte désormais **533 « professionnels » adhérents**.
Parmi les professionnels adhérents, on compte **37 structures/associations.**

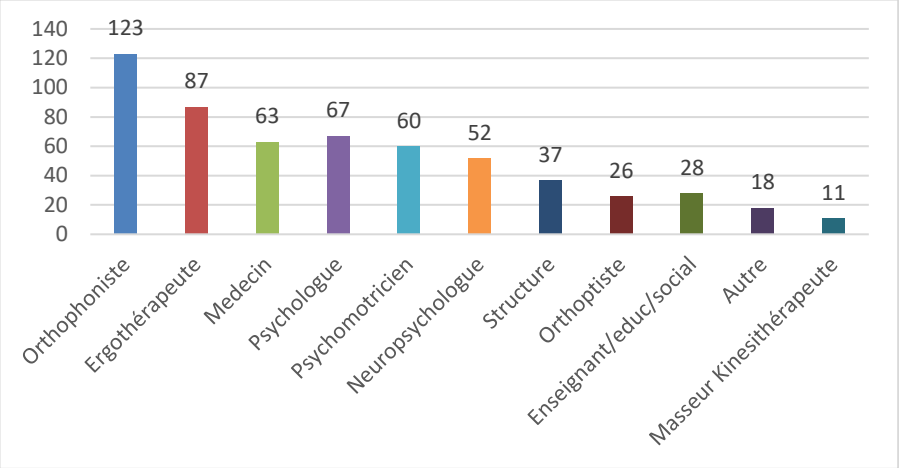

L'ensemble de ces professionnels adhérents reçoivent les informations du dispositif de coordination, participent aux actions de sensibilisation ou de formation. Ils contribuent aux parcours diagnostiques de leurs patients le cas échéant en participant aux réunions de synthèse pluridisciplinaires qui leur sont proposés.

Une partie d'entre eux reçoivent des nouveaux patients, adressés par Pluradys pour des évaluations visée diagnostiques, comme l'indique la carte ci-dessous avec la répartition dans la région :

Professionnels susceptibles de recevoir les enfants au 31/12/2024 * **N = 345**

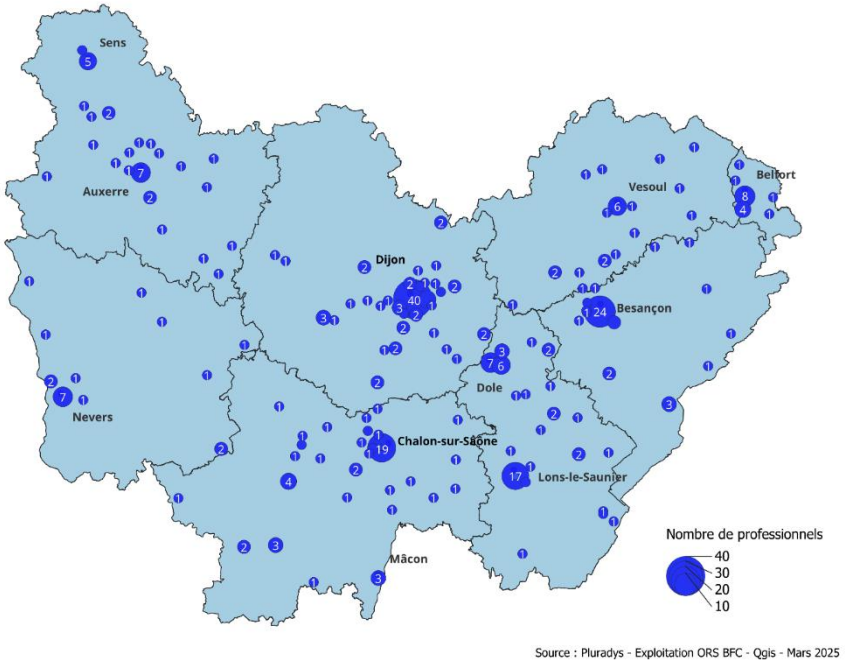

**Les professionnels adhérents sont la plupart du temps des professionnels de santé et psychologues qui acceptent de recevoir des enfants pour réaliser des bilans dans le cadre d'un parcours coordonné par le dispositif de coordination. Ce sont eux que nous appelons « professionnels évaluateurs ».*

Pour accompagner ces professionnels à la pratique des parcours diagnostiques coordonnés complexes, des actions de formation sont renouvelées chaque année, avec des journées en présentiel, internes aux membres des équipes ressources du dispositif de coordination, et des actions à destination de l'ensemble des professionnels adhérents, en présentiel et en visio conférence sous la forme de webinaires.

- **La journée de formation inter-ERR** a ainsi pu être renouvelée, *les professionnels* ont participé à cette journée d'échange et d'analyse (durée 6h30) en vue d'améliorer leurs pratiques internes au dispositif de coordination.

- **La formation annuelle** « Le parcours diagnostique des TND au sein du dispositif de coordination Pluradys : rôle, attendus et fonctionnements ». 7 professionnels ont ainsi découvert le fonctionnement de Pluradys et son équipe, mais également vivre une synthèse pluridisciplinaire afin de mieux comprendre leur rôle et les attendus au regard d'un TND complexe.

- **Le format webinaire**, lancé fin 2021, s'est poursuivi, sur des formats courts, 30 minutes à 1 heure, sur des thèmes précis :

    - ***Dossier MDPH : contenu et procédure Pluradys***
    - ***Le bilan des habiletés sociales et le bilan de diagnostic TSA***
    - ***Les recommandations Autisme : quid pour les parcours diagnostiques Pluradys ?***
    - ***Comment contribuer au diagnostic différentiel avec l'aide de Pluradys ?***
    - ***Prendre en compte la sensorialité dans les TND***

C. Les professionnels non adhérents

Par définition, PLURADYS, en tant que dispositif de coordination, travaille avec tous les professionnels du territoire et pas seulement avec les adhérents.

Des partenariats existent et peuvent alors faire l'objet de conventions :
Rectorat de l'académie de DIJON et BESANCON, Centre Ressources Autisme de Bourgogne, Centre génétique du CHU de Dijon, CH de Nevers, Chalon-sur-Saône, de Lons-le-Saunier, de Dole, le SESSAD AHSSEA en Haute-Saône.

Des partenariats informels existent, notamment avec la pédopsychiatrie ou bien avec certains centres médico-psychologiques. **Ainsi, nombreux sont les partenariats qui ne font pas l'objet de formalisation écrite : Collectivités territoriales, Centre DEFI, CRTLA, Ville d'Auxerre, Ville de Nevers, Agglomération de Chalon-sur-Saône, Ville de Dole et de Lons-Le-Saunier, CAMSP du Doubs et Aire Urbaine, Maison de santé et Pmi de Belfort…**

Chaque année, nous organisons **un colloque ouvert à l'ensemble des professionnels de la grande région, adhérents ou non,** dans une optique de diffusion des connaissances et d'amélioration des pratiques, en lien avec le diagnostic des troubles neuro développementaux.
La 13ème édition du colloque régional s'est ainsi déroulée en juin 2023.

III.2 APPUI A L'ORGANISATION DU PARCOURS DIAGNOSTIQUE

La prise en charge de ces troubles / pathologies repose sur une évaluation initiale, ***évaluation dite par « élimination » avec deux dimensions : temporelle (par étapes) et dynamique (suivant l'évolution).***
Il s'agit de :

- *Eliminer les aspects médicaux et sensoriels,*
- *Puis évaluer le fonctionnement suivant les signes d'appels observés/relatés,*
- *Se pose alors la question de la* ***coordination de ces évaluations****, lorsqu'elles sont strictement supérieures ou égales à 2,*
- *Afin de catégoriser ou d'éliminer des diagnostics catégoriels et définir des priorités d'intervention et un accompagnement individualisé.*

Pluradys effectue depuis 2008 une mission intitulée « gestion de cas complexes », qui s'articule autour :

- ***D'une évaluation de la situation avec synthèse des évaluations*** *: il s'agit du rendez-vous entre la famille et le binôme de coordination (médecin coordinateur et professionnel de santé de l'Equipe Ressource du Dispositif de coordination), grâce à la constitution préalable du dossier de santé par le secrétariat*
- ***D'un appui à l'organisation de la concertation*** *: organisation de réunions de synthèses transdisciplinaires*
- ***D'un appui à la planification et au suivi des interventions autour du patient*** *: des procédures du parcours patients sont planifiées, suivies par le secrétariat, via un logiciel d'activité patient, en lien avec les professionnels de santé du territoire.*

Un Parcours du patient est organisé, *avec :*

- ***Porte d'entrée unique*** *(appel téléphonique des familles au dispositif de coordination)*
- ***Triage (filtre) à base d'un questionnaire****, pour déterminer l'accès ou non à un rendez-vous avec ce coordinateur / gestionnaire de cas.*
- ***Lors de cet entretien, le gestionnaire de cas dispose d'un instrument d'évaluation (fiche de signes d'appels)*** *pour déterminer si la famille doit être incluse et bénéficier de l'ensemble du Plan de Service Individualisé ou non.*

La mission d'appui à la coordination remplit ***3 objectifs opérationnels*** *:*

- *Favoriser l'accès à un diagnostic ou une évaluation des besoins*
- *Mettre en place une coordination du suivi thérapeutique*
- *Accompagner la famille à la mise en place du scénario thérapeutique choisi*

De nouvelles procédures sont généralisées depuis 2018. Cette évolution a répondu aux besoins d'actualisation des critères depuis la parution du guide de la Haute Autorité de Santé (HAS), de décembre 2017, sur l'organisation des parcours dans le cadre des troubles des apprentissages, ainsi qu'à l'amélioration du modèle médico-économique de PLURADYS.
Ainsi, suivant les 4 cas de complexités définis par la HAS :

- Multiplicité des intervenants – Besoin de coordination
- Difficultés diagnostiques
- Comorbidités
- Réponse insuffisante à la prise en charge de 1ère intention

Pluradys peut proposer, suivant les situations des enfants, 3 types de parcours individualisés, résumés dans le schéma suivant et détaillés ci-dessous :

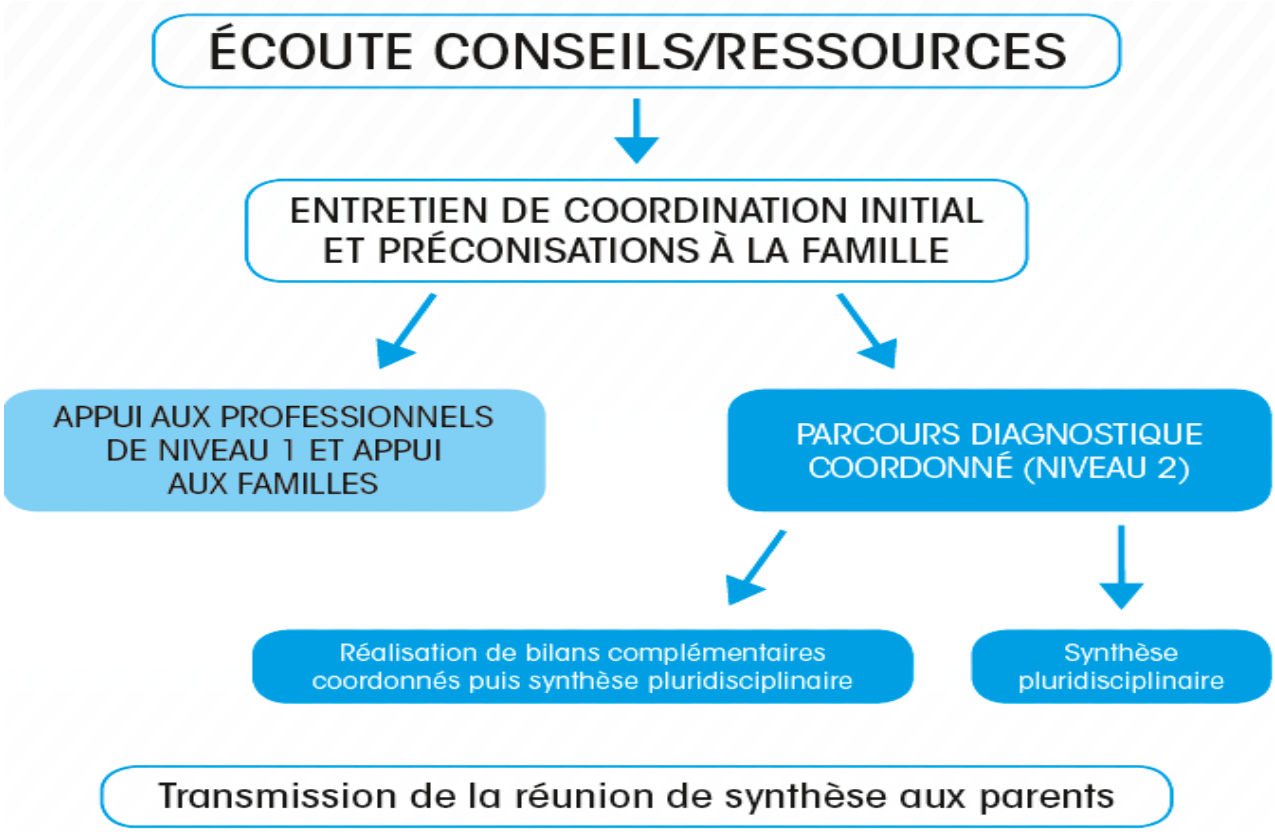

CRITÈRES D'ELIGIBILITE JUSTIFIANT LA CONSTITUTION D'UN DOSSIER PATIENT COORDONNÉ :

- La famille réside en Bourgogne-Franche-Comté
- L'enfant a moins de 18 ans
- L'enfant présente au moins deux difficultés dans les domaines suivants : social, scolaire, cognitif, sensoriel, instrumental, moteur.
- La famille dispose d'un compte-rendu de consultation réalisée auprès d'un médecin spécialisé dans les troubles neurodéveloppementaux et/ou auprès d'un de ces professionnels : psychologue éducation nationale, psychologue clinicien, neuropsychologue, orthophoniste, psychomotricien, ergothérapeute.

Le dispositif de coordination n'a pas vocation à intervenir en première intention mais a pour but la coordination des professionnels autour de situations complexes (références HAS-décembre 2017). Si la famille ne relève pas d'une coordination par le dispositif Pluradys, des conseils sont apportés et le secrétariat peut envoyer, au médecin de l'enfant et/ou à l'orienteur, un document ressource pour l'aider dans la démarche diagnostique, ou bien vers la PCO. Si les critères d'inclusion sont réunis, le secrétariat envoie à la famille un dossier à constituer. À réception du dossier complet, le secrétariat fixe la date de l'Entretien Initial de Coordination (EIC).

ENTRETIEN INITIAL DE COORDINATION :

Cet entretien est réalisé par deux professionnels de l'Équipe Ressources départementale de PLURADYS, selon le lieu de résidence de la famille. Il se déroule ainsi :

- Un entretien avec la famille (1 heure),
- Une concertation entre les deux professionnels (15 minutes)
- La transmission des conclusions à la famille (15 minutes).

3 situations peuvent se présenter :

PARCOURS 1 :
Des recommandations de consultations complémentaires sont effectuées ; un courrier est adressé au médecin traitant et à l'orienteur.

PARCOURS 2 :
Il n'y a pas besoin d'évaluation complémentaire mais l'organisation d'une synthèse pluridisciplinaire est nécessaire afin de croiser tous les éléments existants et recueillis auprès des différents professionnels de l'enfant. Le secrétariat rassemble toutes ces informations et organise la réunion de synthèse pluridisciplinaire.

PARCOURS 3 :
Des évaluations complémentaires sont proposées à la famille et une synthèse pluridisciplinaire est organisée une fois les évaluations réalisées.
Un classeur partagé est remis à la famille avec les explications et l'ensemble des documents nécessaires au parcours diagnostique.

Après validation du compte-rendu initial de coordination par le binôme de professionnels, le secrétariat ; envoie ce compte-rendu ainsi que les devis et les listes de professionnels concernés, adhérents au dispositif de coordination. La famille peut solliciter le secrétariat dans les 15 jours suivants si elle constate un besoin de rectification sur les informations transmises. Au-delà de cette période, le compte-rendu est adressé en l'état aux professionnels qui suivent l'enfant (dont médecin traitant, médecin et psychologue de l'Éducation nationale) et aux évaluateurs choisis par la famille. Une fois les évaluations réalisées et les comptes-rendus reçus, le secrétariat organise la réunion de synthèse.

ORGANISATION DE LA RÉUNION DE SYNTHÈSE PLURIDISCIPLINAIRE :
Les professionnels intervenant auprès de l'enfant sont invités en réunion de synthèse, ainsi que les professionnels ayant réalisé les évaluations préconisées, le médecin traitant, le médecin et le psychologue de l'Éducation nationale. Les professionnels de l'Équipe Ressource départementale (médecin, orthophoniste, ergothérapeute, psychomotricien, psychologue, neuropsychologue) viennent à la réunion de synthèse si leur profession n'est pas représentée par un professionnel de proximité de l'enfant. *Par exemple : l'enfant n'a jamais consulté de psychologue ou alors son psychologue n'est pas disponible le jour de la réunion. Dans ces deux cas, le psychologue de l'Équipe Ressource sera présent afin d'assurer une vision pluridisciplinaire de la situation de l'enfant.*
Une fiche de recueil a pour but d'aider le professionnel ERR dans son échange avec le professionnel de l'enfant.
La synthèse vise à poser un éventuel diagnostic, ou en éliminer, mais également à évaluer les besoins du jeune, tout en les priorisant. Des recommandations relatives au suivi thérapeutique sont réalisées et des aménagements pédagogiques à destination des enseignants sont définis et transmis par le biais de la famille.
Une transmission est réalisée auprès de la famille avec remise du compte-rendu écrit par un des professionnels présents en réunion.

ACCOMPAGNEMENT DE LA FAMILLE :
Le secrétariat contacte par téléphone les familles 3 mois après la fin du parcours afin de faire un point sur les démarches amorcées et apporter une aide si nécessaire (contact, dossier administratif…). Un questionnaire de satisfaction est envoyé à 6 mois. Une proposition de réunion relative à l'évolution du suivi est faite aux familles un an après la fin du parcours.

Dossiers patients informatisés : une interface numérique
Conformément à l'entrée en application du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) au sein de l'Union Européenne, PLURADYS travaille en collaboration avec un **hébergeur de données de santé à caractère personnel** agréé par le ministère de la Santé et des Sports, afin de sécuriser nos données : GRADeS, qui héberge les données PLURADYS.

A. Analyse globale, régionale

	Nombre de demandes traitées	Ecoute aide ressources	Nombre de rendez-vous avec le binôme de coordination dans l'année
2012	182	56	90
2013	202	48	113
2014	316	71	186
2015	339	61	170
2016	307	99	100
2017	326	120	126
2018	458	143	201
2019	668	252	194
2020	668	259	204
2021	818	340	252
2022	859	399	272
2023	923	461	264
2024	**790**	**385**	**246**

- Zone géographique couverte par le dispositif de coordination : région Bourgogne-Franche-Comté.

- Nombre de patients nouvellement inclus entre le 01/01 et le 31/12 2024 :

405 aides ressources sans envoi de dossier
385 envois de dossiers
246 entretiens réalisés dans l'année.
790 appels traités.

Le dispositif de coordination a répondu à 790 appels de familles ou professionnels (temps pour ces entretiens téléphoniques et conseils apportés, quand il n'y a pas encore de suivi, la secrétaire suggère à la famille de réaliser, en lien avec son médecin généraliste, un premier bilan vers un professionnel et de recontacter PLURADYS si besoin).

En 2024, le dispositif de coordination a donc réalisé ces 790 entretiens téléphoniques qui ont donné lieu à l'envoi de 385 dossiers. Dans l'année 2024, 246 entretiens initiaux de coordination ont pu être réalisés.

Nous pouvons constater une baisse des appels annuels, et logiquement une diminution du nombre de dossiers envoyés, et une légère diminution du nombre de parcours diagnostiques réalisées. Cette légère diminution peut être imputée à la création des PCO 7-12. En effet, sur le département de la Côte d'Or, la diminution du nombre de demande diagnostique est significative, tandis qu'elle ne diminue pas dans les autres départements.

au 31/12/2024	21	25	39	58	70	71	89	TNFC 90	Hors BFC	Total
Appels	172	107	91	75	71	109	120	38	7	**790**
Variation n-1	-60	-27	-24	4	-17	-4	-13	3	5	-133
Envoi du dossier	42	54	55	42	43	58	64	27	0	**385**
Aides ressources (sans envoi de dossier)	130	53	36	33	28	51	56	11	7	**405**
Entretien initial de coordination	52	32	42	20	20	32	32	16		**246**
P1	6	2	1	1			2	1		**13**
P2	1		4	1	1			1		**8**
P3	45	30	37	18	19	32	30	14		**225**
Synthèse	48	42	39	23	22	34	31	19		**258**

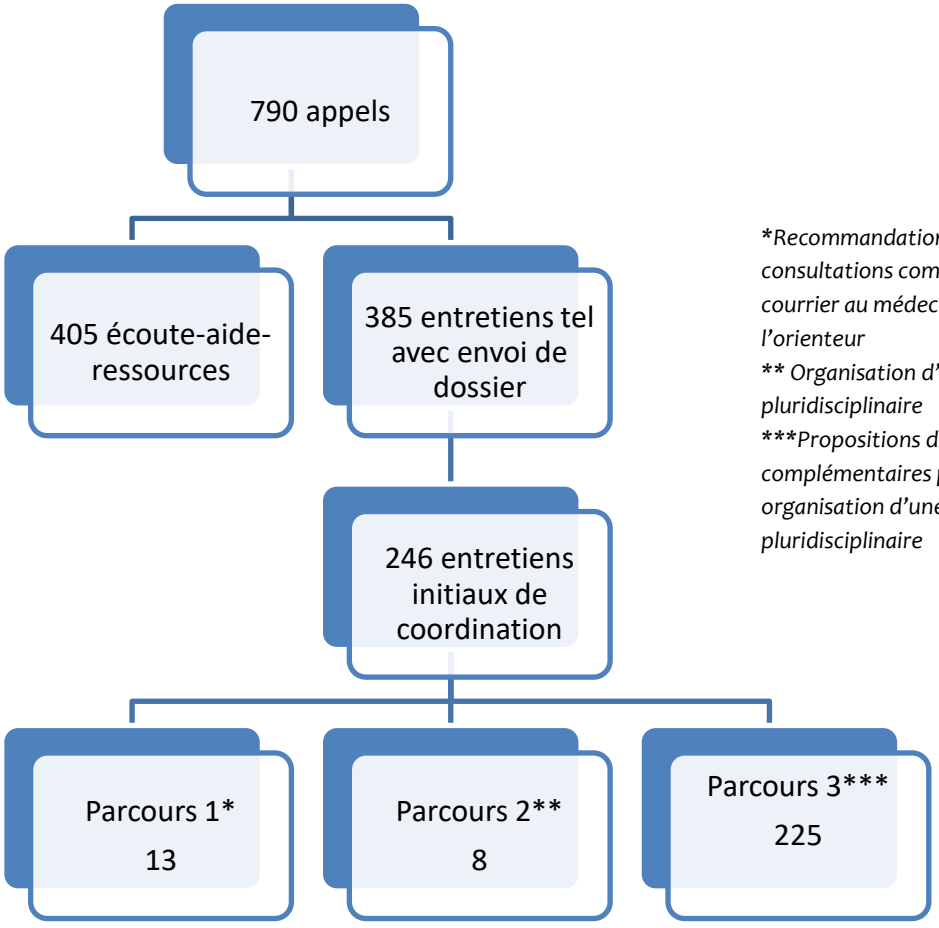

**Recommandations de consultations complémentaires ; courrier au médecin traitant et à l'orienteur*
*** Organisation d'une synthèse pluridisciplinaire*
****Propositions d'évaluations complémentaires puis organisation d'une synthèse pluridisciplinaire*

Familles accompagnées par PLURADYS au 31/12/2024 N = 2478

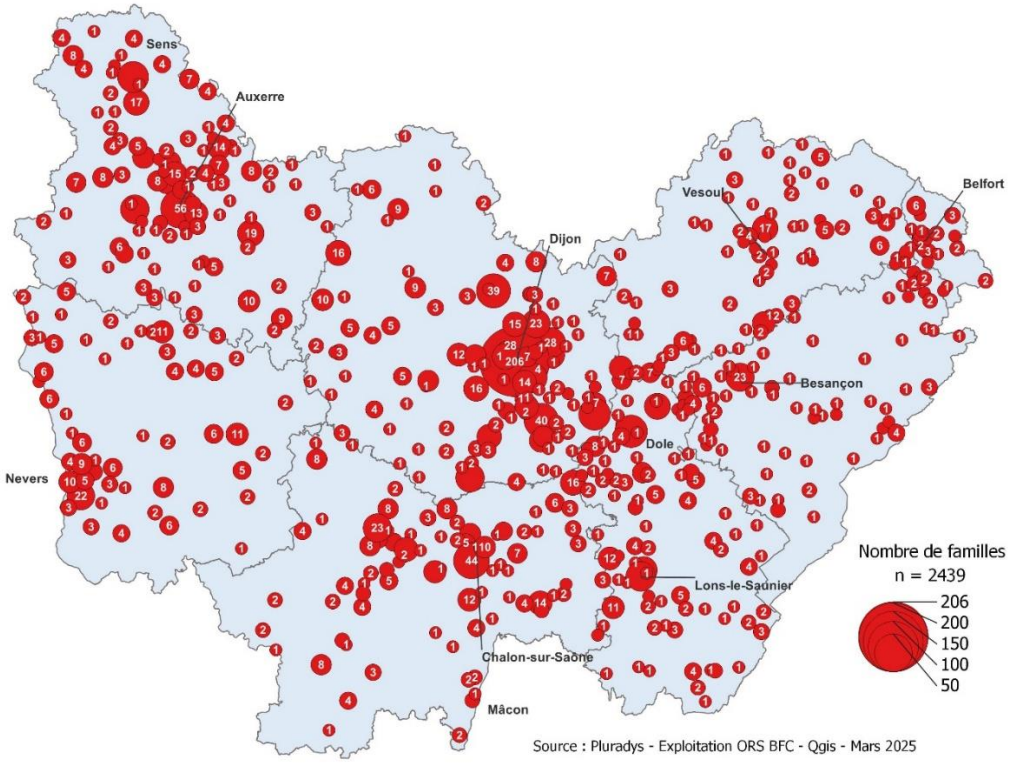

Depuis 2009, 2478 familles ont bénéficié d'un parcours coordonné par le dispositif de coordination ou ont bénéficié d'une action nécessitant l'adhésion (sport adapté par exemple).
Au 31/12/2024, nous comptons **631 familles adhérentes en file active.** L'adhésion « famille » est à renouveler tous les deux ans.

B. Analyse selon les étapes du parcours

L'âge moyen des enfants (à la date d'appel) est de **9 ans**. En 2024, on compte 35 % de filles et 65 % de garçons.
Les familles qui font appel à PLURADYS peuvent être orientées par différents professionnels.

Répartition des orienteurs par catégorie professionnelle, 2024 (n=220)

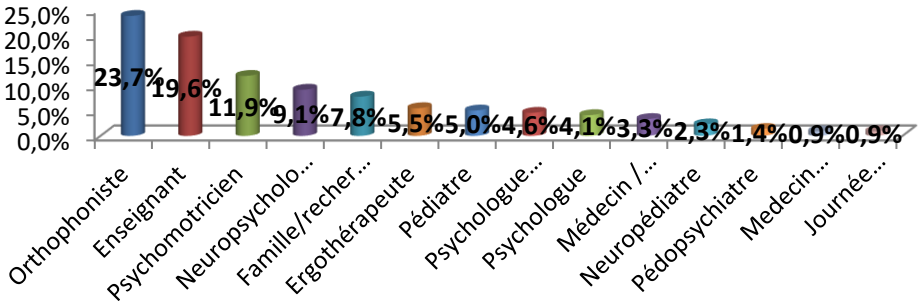

Types de bilans préconisés dans le cadre des parcours, 2024 (n=254)

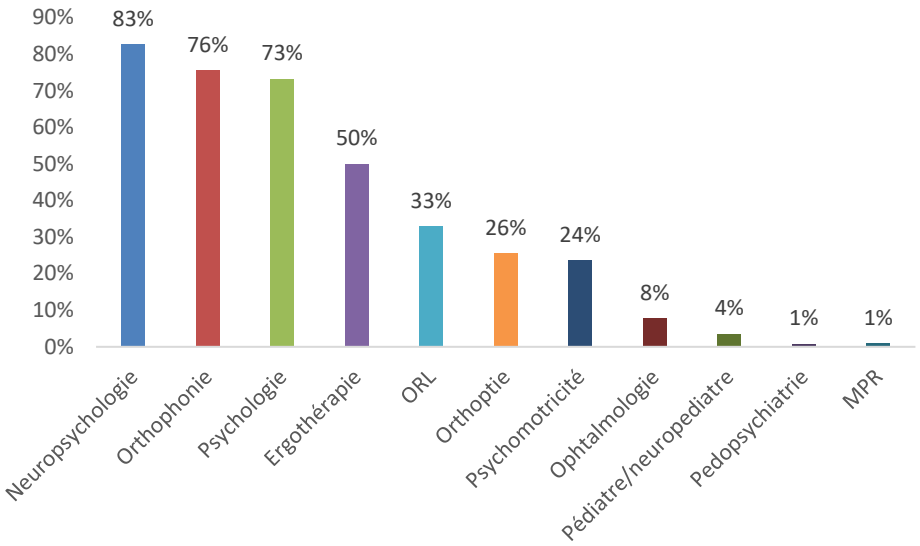

Lors de l'étude de la situation de l'enfant au moment de l'entretien initial de coordination, les professionnels, cherchent à cibler le plus possible ce qui est recherché dans tel ou tel bilan. Selon les domaines, les évaluations préconisées (en moyenne 4 à 5 par enfant) pourront être « complètes » ou « ciblées ». Ainsi, **les bilans ne sont pas toujours préconisés dans leur totalité** : il s'agit de spécifier le type de bilan au sein d'une spécialité, et éviter ainsi une dépense économique non pertinente au regard des besoins réels de l'enfant : par exemple; le bilan neuropsychologique n'a pas besoin d'être réalisé dans sa globalité lorsque l'évaluation psychométrique a déjà été réalisée par le psychologue de l'Education Nationale, ou lorsque le langage fait déjà l'objet d'une évaluation par un orthophoniste.

Type de bilans orthophoniques préconisés, 2024

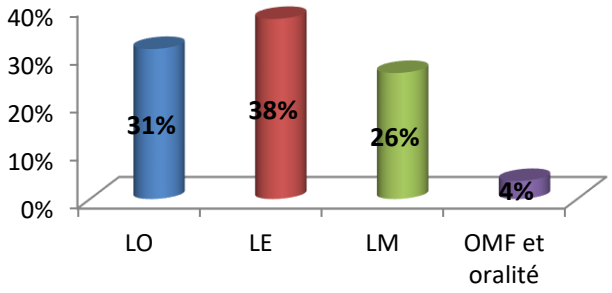

*Les bilans réalisés en **orthophonie** peuvent concernent le plus souvent l'évaluation du langage écrit (LE), du langage oral (LO) mais aussi du raisonnement logico mathématiques (LM) ou même les fonctions oro-myo-faciales et l'oralité.*

Type de bilans psychologiques préconisés, 2024

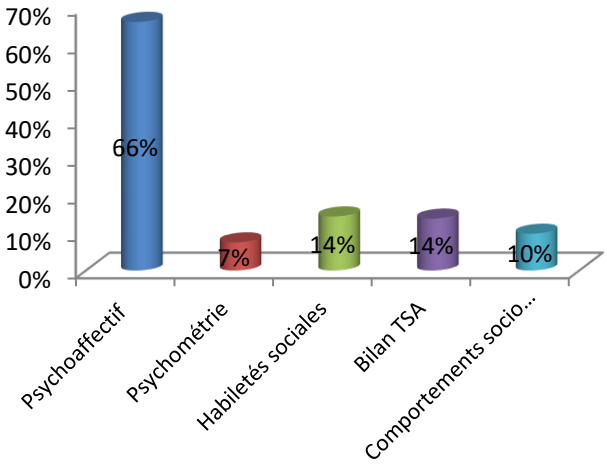

*En **psychologie**, il y a plusieurs types de bilans : le bilan psycho affectif qui correspond à l'évaluation des affects/test de personnalité ; le bilan psychométrique, le bilan des habiletés sociales, le bilan de diagnostic autisme et l'évaluation des comportements socio-adaptatifs.*

Type de bilans en ergothérapie préconisés, 2024

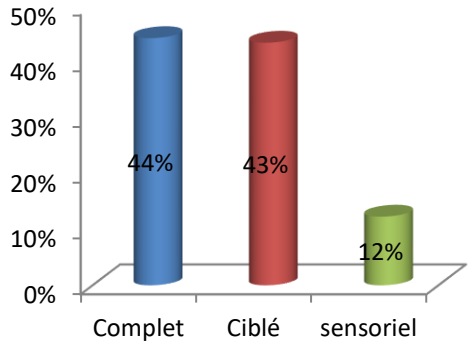

Type de bilans psychomoteurs préconisés, 2024

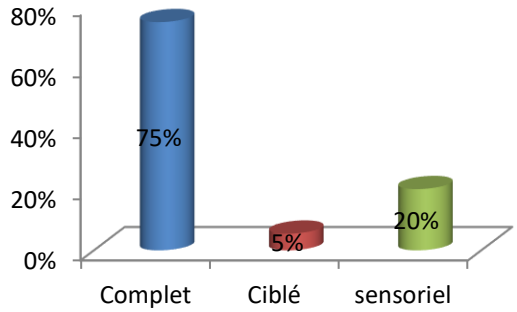

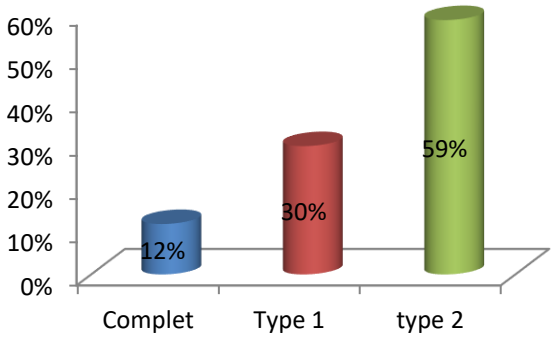

Type de bilans neuropsychologiques préconisés, 2024

*En **neuropsychologie**, il y a 3 types de bilans (complet, type 2 et type 1) qui font références au nombre de domaines cognitifs évalués.*

Parmi les bilans neuropsychologiques préconisés, la plupart sont ciblés sur certaines fonctions cognitives.

FOCUS SUR LES TROUBLES DES ENFANTS EN FIN DE PARCOURS – 2024

DSM 5	CIM10	**190 enfants - 2024**	
315	F81	Troubles spécifiques des apprentissages (lecture, expression écrite, calcul)	84,74%
314	F90	Déficit de l'attention /Hyperactivité (TDAH) et syndrome dys exécutif	36,84%
315.4	F82	Trouble développemental de la coordination (TDC/TAC/Dyspraxie)	26,32%
315.32	F80.2	Trouble du langage (dysphasie)	21,05%
		Difficultés psycho-affectives / Troubles du psychisme	25,26%
		Retards (quel que soit le domaine)	17,37%
		Troubles sensoriels	18,42%
		Dysgraphie	16,84%
		Troubles de la conduite et du comportement	7,89%
		Pathologies neurologiques, génétiques, métaboliques	1,58%
		Haut potentiel intellectuel	0,00%
		Trouble de la modulation sensorielle	2,11%
317	F70	Handicap Intellectuel	1,05%
315.39	F80.0	Trouble de la phonation	1,58%
		Trouble du sommeil	2,63%
307.23	F95.2	TICS (Synd Gilles de la Tourette, TICS moteurs ou vocaux persistants, TICS provisoires, TICS, autres TICS spécifiés, TICS non spécifiés)	0,00%
315.35	F80.81	Trouble de la fluidité verbale (bégaiement)	0,53%
299.00	F84.04	Troubles du spectre de l'autisme (TSA)	7,89%
307.9	F80.9	Trouble de la communication non spécifié	0,00%

D'après ces indicateurs, pour 190 enfants dont les situations ont été étudiées en 2024, un enfant présente en moyenne 3 à 4 troubles ou diagnostics catégoriels.
Les pathologies sont classées dans le tableau ci-dessus.
Les troubles spécifiques des apprentissages (lecture, expression écrite, calcul) sont les troubles les plus représentés.

14 % des enfants ont un seul trouble – 86 % ont 2 troubles et plus.

Prise en charge préconisée à la fin du parcours, 2024 (n=227)

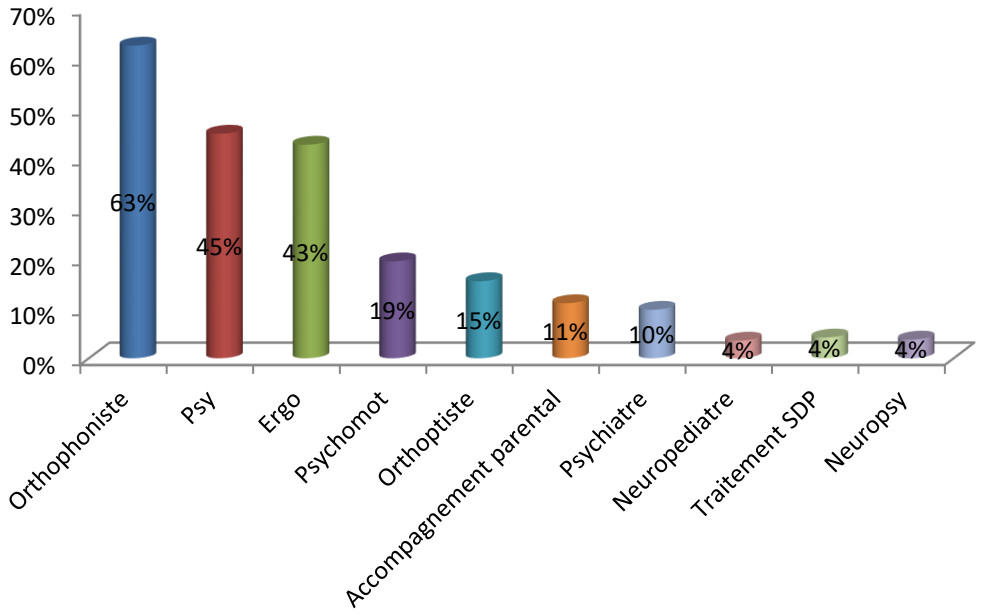

Les préconisations de suivis sont hiérarchisées, **priorisées,** puis présentées et discutées avec la famille (entre 2 et 3 en moyenne). Elles se font après concertation pluridisciplinaire, **en fonction de la connaissance des réalités de terrain.**

Satisfaction des familles – 2024

Résultats au questionnaire rempli dans les 6 mois après la fin du parcours – N =83

Toutes les familles estiment avoir eu le sentiment d'être écoutées et comprises lors du premier échange téléphonique.
31% estiment le délai trop long entre l'envoi de leur dossier et l'entretien initial de coordination.

Lors du premier entretien avec les professionnels du dispositif de coordination la qualité de l'écoute et de l'échange avec les professionnels **est estimée en moyenne à 9.28/10 sur une échelle allant de 1 à 10.**

Les informations transmises lors de la préconisation de bilans étaient **claires et justifiées**	Oui et en partie oui pour 100%
Les **relations** avec les professionnels ont été **satisfaisantes**	Oui et en partie oui pour 97.5%
Le diagnostic a été **clairement expliqué**	Oui pour 98.7%

A propos du parcours PLURADYS, **les adjectifs les plus utilisés** par les familles sont :

- « Professionnel » pour 71%
- « A l'écoute » pour 62 %

Les familles étaient invitées à noter leur satisfaction sur une échelle de 0 à 10 :

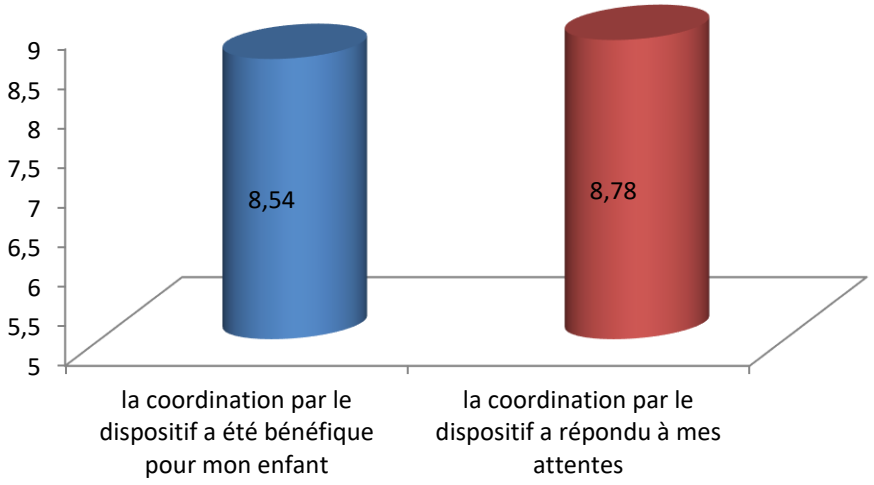

Le **suivi thérapeutique préconisé** par PLURADYS a pu être **mis en place ?**
Oui pour 62%
En partie pour 30%
Non pour 8 %

Les raisons pour lesquelles le suivi n'a pu être mis en place totalement sont le manque de professionnels et le retour négatif ou l'attente du dossier MDPH.

38% des familles auraient souhaité que l'accompagnement par PLURADYS se poursuive après la fin du parcours pour :

« Trouver les professionnels, réévaluer les suivis/les besoins, être soutenus dans les différentes démarches ».

SENSIBILISATION

ET

FORMATION

En 2024, 36 formateurs PLURADYS sont intervenus pour assurer les différentes journées de formation, modules ou webinaires. Ces formateurs sont complétés par près de 30 intervenants selon les partenariats construits et les dispositifs pour lesquels nous sommes intervenus. Au total, nous avons donc assuré le suivi administratif pour environ **75 intervenants et formateurs**, répartis sur l'ensemble de la région **(et 7 intervenants et formateurs d'autres régions)** :

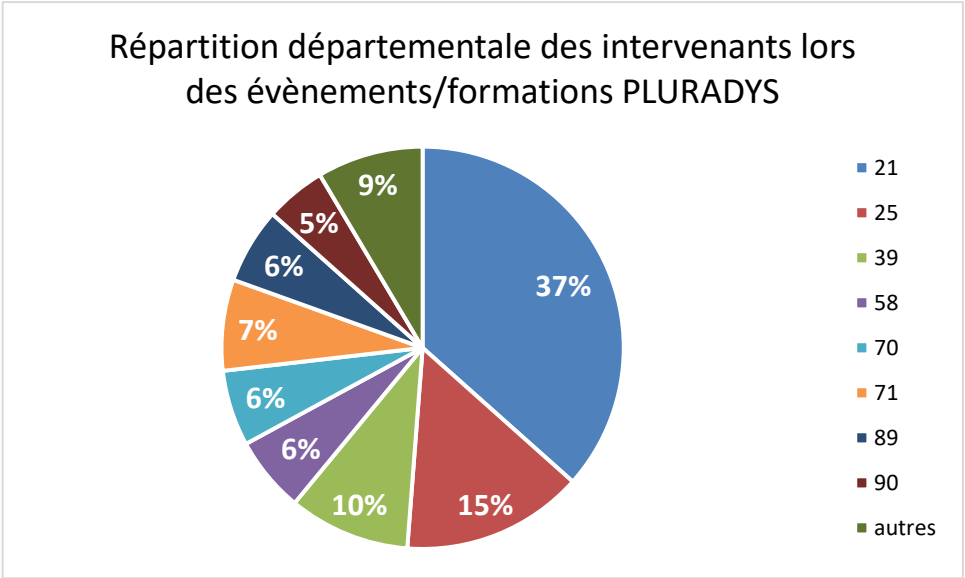

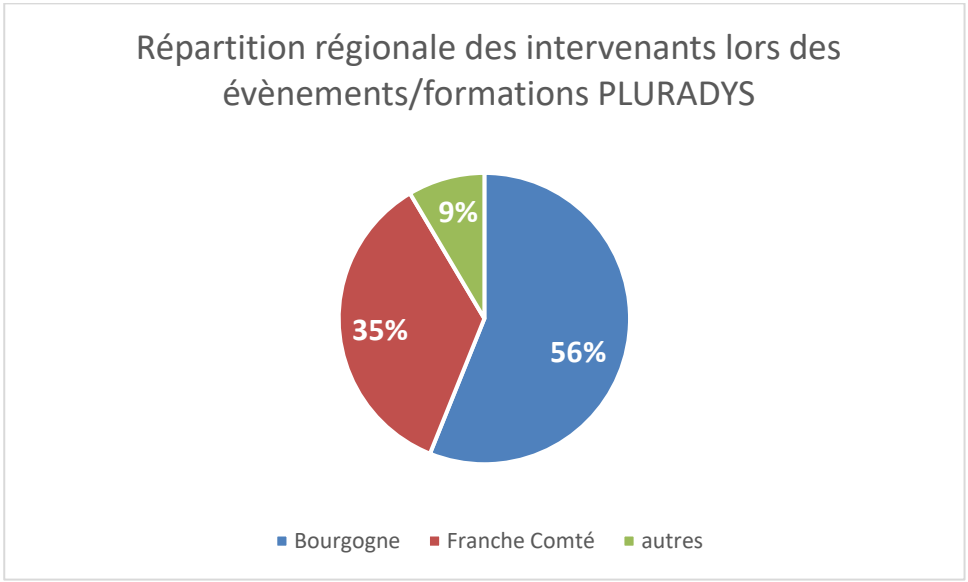

Les interventions s'articulent toujours autour de 3 axes : des missions de sensibilisation ou de formation, en format webinaires, modules ou journée, en présentiel ou distanciel,

- Soit en direction des professionnels adhérents évaluateurs et les professionnels des équipes ressources, gratuites
- Soit en direction des professionnels de l'éducation ou du soin, par convention avec nos partenaires (Education nationale, structures médico-sociales, dispositifs de coordination…),
- Soit en direction des professionnels, sur inscription individuelle payante.

En cumulant le nombre d'inscrits sur l'ensemble des formations proposées en 2024 par Pluradys Formation, 2779 personnes ont été concernées et 811,5 heures dispensées.

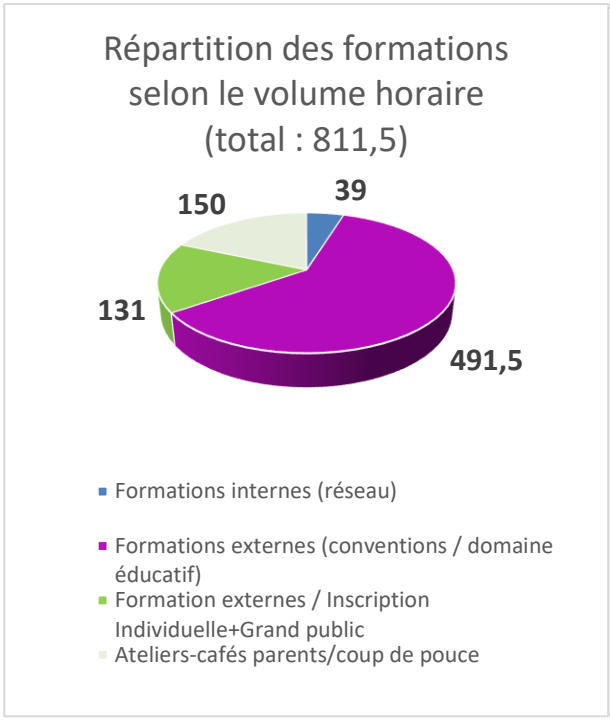

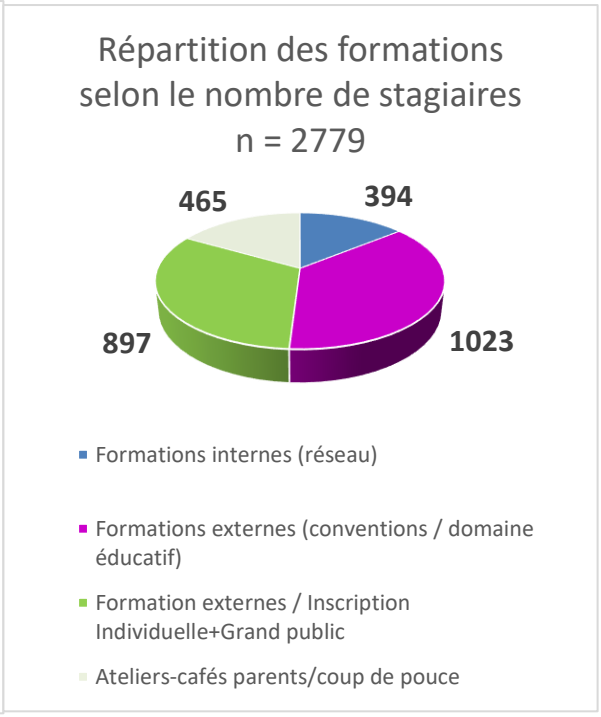

Sur les 3 dernières années, voici l'évolution du nombre d'heures de formation dispensées par type de formation, et l'évolution du nombre de stagiaires formés par type de formation :

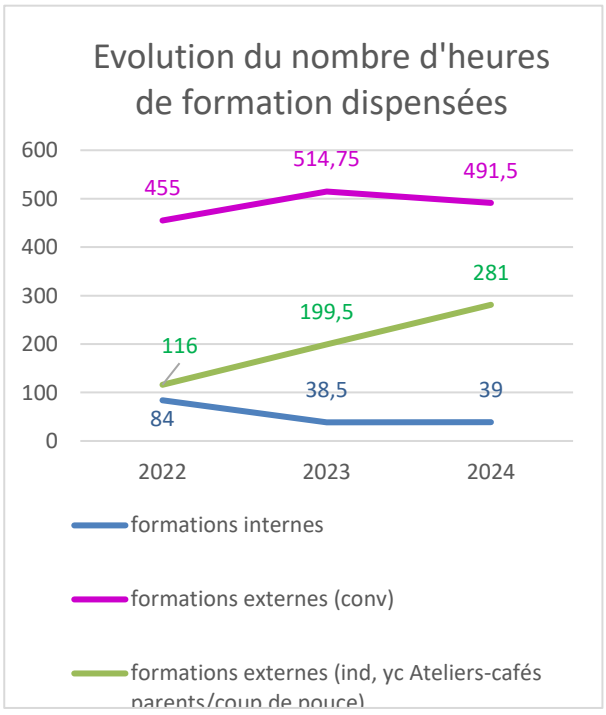

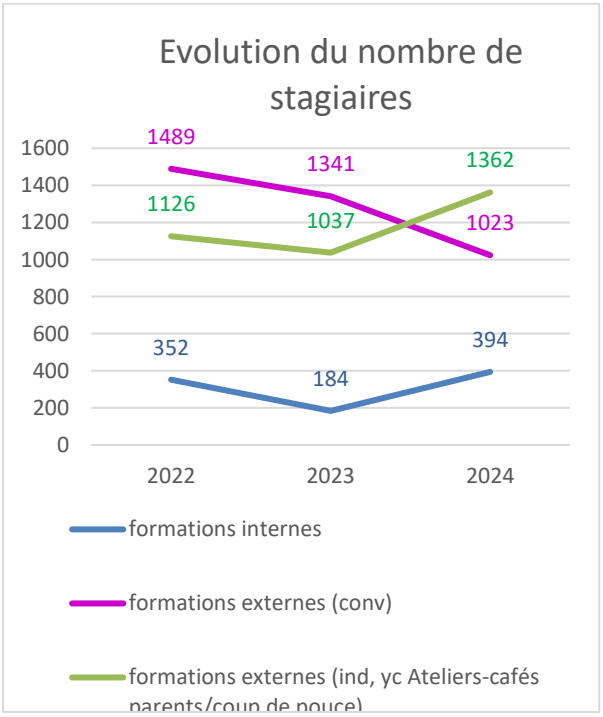

L'ensemble des actions de formation est détaillé pour chaque axe dans les pages suivantes.

IV.1 Appui aux pratiques et initiatives professionnelles

- **Diffusion de protocoles de bonnes pratiques :**

- **La diffusion de la gazette biannuelle** s'est poursuivie avec en 2024 la participation pour des articles spécifiques de :

Ouvrages à découvrir sur les troubles DYS, l'entretien motivationnel, le sommeil, les émotions....	Les différents projets menés en région pour les familles et les professionnels	Les missions de s Poles Ressources Handicap en région	Focus sur l'autodetermination, l'entretien motivationnel

Consultez les gazettes (cliquer sur l'image) :

- **Fonctionnement de la testothèque :**

En 2023, trois outils ont été prêtés : Vineland, ADOS et ADI R.
Les professionnels emprunteurs signent une convention de prêt et laissent à PLURADYS un chèque de caution (coût de l'outil). Ils peuvent ainsi réaliser les évaluations préconisées dans le cadre des parcours coordonnés.

LES OUTILS DISPONIBLES

MABC-2	DTVP-3	FCR - Test de la figure complexe de Rey	WISC-V
Kit BHK et BHK ADO	DTVP-A	VINELAND-II	WPPSI-IV
PROFIL SENSORIEL	Test de dextérité Purdue Pegboard	DF-MOT	ADOS-2
	NEPSY-II		ADI
			BMT-i -R

IV. 2 Former et informer les acteurs de terrain

Pluradys a poursuivi sa politique de développement de formation sur l'ensemble du territoire de la Franche Comté, et selon 3 axes :

- **Formations internes** pour les missions des professionnels ressources et/ ou adhérents au dispositif de coordination de santé, dans le cadre de leurs interventions lors du parcours diagnostique coordonné de niveau 2.
- **Formations externes par convention avec l'Académie de Dijon et Besançon** et **avec des structures, entreprises ou associations**
- **Formations externes avec inscription individuelle,** avec l'intervention de formateurs externes pour l'amélioration des compétences professionnelles des acteurs du territoire.

Les 3 axes de formation relèvent d'objectifs et de financement différents :

Formations internes PLURADYS	Formations externes par convention (Académie ou structures)	Formations externes par inscription individuelle
•Public •Pour les adhérents •Pour les ERR •Objectif visé •Amélioration des pratiques de nos professionnels travaillant pour/avec Pluradys sur le territoire, une des missions du dispositif de coordination de santé. •Développement du dispositif de coordination •Mode de financement •Budget de l'ARS •Financement poste ingénierie de formation sur 100%. •Financement des intervenants	•Public •Pour les structures ou organismes qui le demandent (client) en BFC •Inscription groupée •Objectif visé •Amélioration des pratiques des professionnels sur le territoire BFC, quelque soit leur modalité d'exercice •Répondre aux besoins des structures sur le territoire (objectif sociétal). •Mode de financement •Financement par le client : couvre les frais pédagogiques (formateurs) ou permet un bénéfice réinsvesti dans les temps de préparation des formateurs. •Financement poste ingénierie de formation sur 50% .	•Public •Pour tout professionnel de France dans la cible (client) •Inscription individuelle •Objectif visé •Amélioration des pratiques des professionnels, quelque soit leur modalité d'exercice. •Faciliter la réalisation de formation en BFC par des intervenants extérieurs afin d'élargir les possibilités. •Mode de financement •Financement par le client avec un bénéfice visé afin de permettre le développement d'autres projets associatifs •Financement poste ingénierie de formation sur 15% .

1) Formation internes, Développement du dispositif de coordination

Ces formations à destination des professionnels de Pluradys (ERR ou adhérents) sont réalisées par des intervenants de l'équipe de formateurs de Pluradys et/ou par des formateurs externes. Elles sont réparties tout au long de l'année afin de simplifier la participation de chacun, et régulièrement sur des dates récurrentes d'une année sur l'autre (comme la journée ERR ou le colloque). *Elles sont entièrement gratuites*, dans le cadre d'un financement ARS.

1) Les groupes d'échanges entre professionnels

Aucun groupe d'échanges entre professionnels ne s'est tenu cette année. Nous prévoyons de relancer ces groupes d'échanges fin 2025 et en 2026.

2) Les webinaires

Poursuite des webinaires afin de pouvoir amener des informations concrètes et pertinentes à nos adhérents sur des thématiques très ciblées, le tout sur un temps court de 1h ou 45 minutes. De nouvelles thématiques ont pu être proposées :

- Enjeux de l'évaluation des capacités socio adaptatives dans les TND
- Dossiers patients en ligne : Utilisation de la plateforme et rédaction des comptes rendus en ligne
- Présentation Professeur ressources TND (éducation nationale Franche-Comté)
- Professeur ressources TND (éducation nationale Franche-Comté)
- Utilisation de la plateforme et rédaction des comptes rendus en ligne
- Comprendre le fonctionnement visuel et neurovisuel dans le cadre du parcours diagnostique des TND - PLURADYS -
- Les nouveaux entretiens d'analyse des besoins de coordination

Les nouvelles modalités d'accompagnement proposées par Pluradys

74 professionnels ont pu participer à ces webinaires.

3) Actualisation des connaissances

14eme colloque des troubles des apprentissages et du développement –

Cette année, notre colloque régional destiné aux professionnels de la Bourgogne-Franche-Comté, était orienté sur : « Et si la sensorialité jetait le trouble sur les TND – du sommeil aux émotions, essayons d'y voir plus clair ! »

Les conférences étaient orientées autour des thèmes suivants :

- Quelle place pour les enfants dans les parcours de soin complexes de TND ?
- Génétique des TND : quand les gènes transcendent la clinique
- Neurophysiologie du développement des émotions et TND
- Effets thérapeutiques d'une modulation proprioceptive dans les troubles du sommeil de l'enfant dyslexique
- Rééducation myofonctionnelle orofaciale et prise en charge des troubles respiratoires obstructifs du sommeil (TROS)
- Dysfonction du processus sensoriel et TND : impact sur les activités de l'enfant

Quelques commentaires et témoignages récoltés par les participants : « L'importance du sommeil et de la respiration dans le cadre de la prise en charge des TND », « l'importance d'évaluer la dysproprioception dans les TND », « l'ouverture d'esprit sur de nouvelles notions à approfondir », « vision multiple et interdisciplinaire nécessaire pour une approche adaptée », …
Cela nous pousse à continuer de proposer des thèmes innovants et des intervenants variés.
242 professionnels de Bourgogne-Franche-Comté ont participé à cette journée.

La journée de formation inter-ERR a également pu être renouvelée, *39 professionnels* ont participé à cette journée d'échange et d'analyse (cf. page 11). Cette journée de travail a été consacrée aux nouvelles modalités d'accompagnement des familles prévues dans CAP'TND.

La formation « Comment contribuer au diagnostic différentiel dans le cadre de Pluradys » a rassemblé 5 professionnels qui ont ainsi découvert le fonctionnement de Pluradys et son équipe, mais également vivre une synthèse afin de mieux comprendre leur rôle et les attendus.

D'autres formations ont été mises en place en fin d'année sur « les nouvelles modalités d'accompagnement proposées par Pluradys », ainsi qu'un e-learning présentant l'EABC.

Poursuite de la formation actualisation des connaissances sur le TSA en partenariat avec le CRA, à destination des professionnels ERR

- Session « Trouble du Spectre Autistique : poser le diagnostic et connaître les modes d'intervention recommandés pour 10 professionnels en 01/24.

4) Formation de formateurs

Les professionnels souhaitant rejoindre le pôle formateur de PLURADYS participent à la formation de formateurs afin de découvrir les principes de l'animation pédagogique active utilisée pour les formations que PLURADYS dispense ainsi que les différentes postures du formateur. Chacun peut se positionner ensuite sur le souhait d'être accompagné en tutorat pour intégrer notre équipe de formateurs.

En 2024, deux sessions se sont tenues :

- Une session de niveau 1(animer une séquence de formation) a réuni 8 professionnels ;
- Une session de niveau 3 (formation en distanciel) a réuni 4 professionnels.

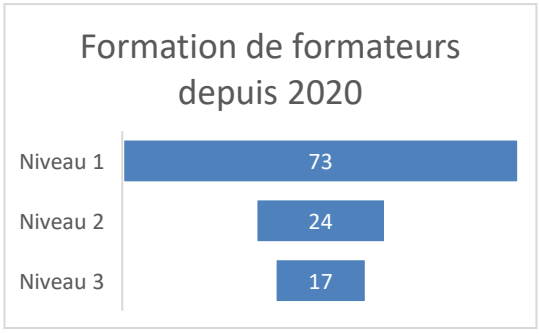

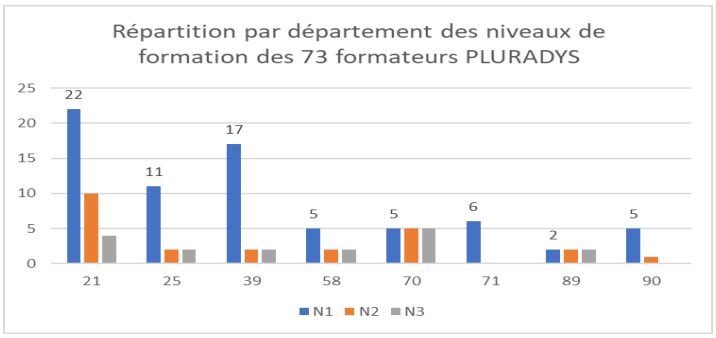

73 professionnels ont été formés au Niveau 1 ;
24 parmi ces 73 au Niveau 2 ;
Et seulement 17 formateurs ont suivi les 3 niveaux de la formation de formateur Pluradys.

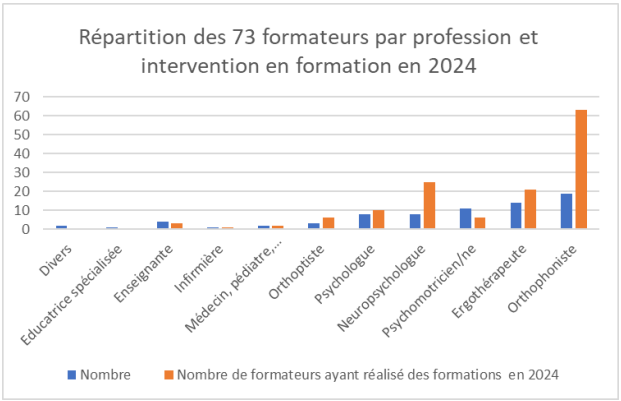

Ces formateurs sont formés au moins au niveau 1 de la Formation de Formateurs Pluradys.
31/73 ont animé des modules de formation en 2024.

83 personnes de profils variés sont intervenues au sein de 197 prestations de formation.
Elles ne sont pas tous formés aux techniques de formation Pluradys.

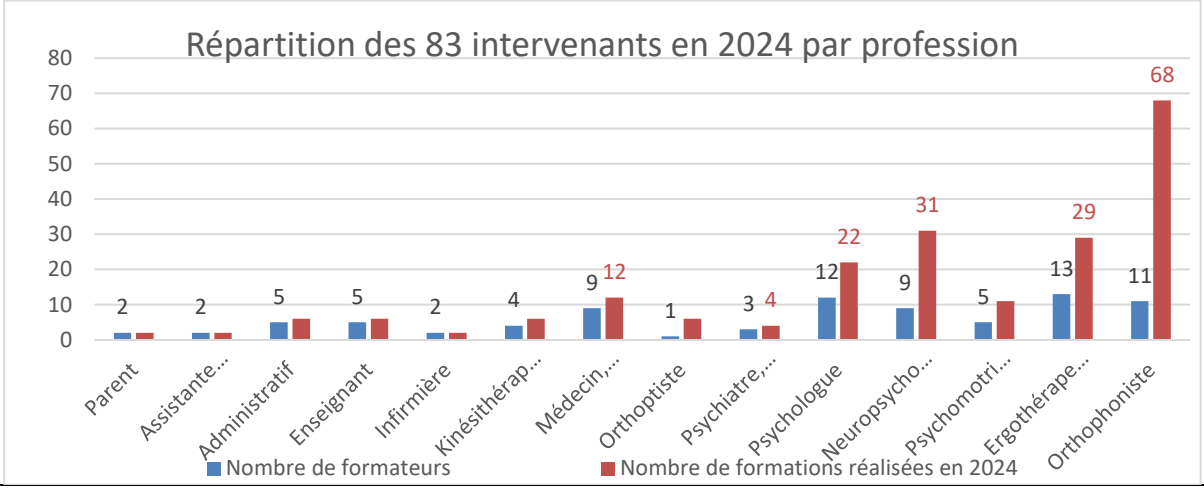

Au total, 394 personnes ont participé à des formations internes du dispositif de coordination, 39h de formation ont été dispensées à titre gracieux sur 2024.

	Nombre	Nombre de pers.	volume horaire
DEVELOPPEMENT RESEAU			
ASSEMBLEE GENERALE PLURADYS	1	16	1,25
WEBINAIRES	8	74	8
Total	**9**	**90**	**9,25**
ACTUALISATION DES CONNAISANCES			
COLLOQUE	1	242	7,25
Journée d'échange annuelle inter ERR-l'entretien motivationnel	1	40	7
Trouble du Spectre de l'Autisme : poser le diagnostic et connaître les modes d'intervention recommandés	1	10	6,5
L'autodétermination - comment contribuer au diagnostic différentiel dans le cadre de Pluradys	1		
Total	**4**	**292**	**20,75**
FORMATION DE FORMATEURS			
Formation nouveaux formateurs Pluradys (niveau 1)	1	8	6
Formation Formateurs Pluradys : Les outils pour le distanciel (niveau 3)	1	4	3
Total	**2**	**12**	**9**
TOTAL DEVELOPPEMENT RESEAU	**15**	**394**	**39**

5) Formations externes par convention / contrats

2.1) Avec les académies de Dijon et de Besançon

Au total, 596 personnes (liées au domaine de l'enseignement -public ou privé) ont participé à des formations externes via conventionnements entre leur employeur et Pluradys, 206,5h de formation ont été dispensées sur 2024.

	Nombre	Nombre de pers.	volume horaire
FORMATION EXTERNES			
INTERVENTIONS EN			
Atelier dans "La peau d'un dys" (Journée Handicap)-Lycée des Marcs d'Or	1	60	2
Journée des partenaires-INSPE Dijon	1	60	4
Atelier dans "La peau d'un dys" (Journée Handicap)-Collège Marcel Aymé-Marsannay la Côte	1	60	2
Total	**3**	**180**	**8**
ENSEIGNANTS/PROFESSEURS			
SENSIBILISATION "0-3 ans : repérer les difficultés de développement et accompagner les familles"	7	127	42
Modules d'initiative nationale sur les TSA : enseigner en tenant compte des besoins liés aux troubles spécifiques du langage et des apprentissages au sein des TND	1	21	33
Mieux connaitre les élèves TND "Ressentir, Comprendre, adapter" MFR Combeaufontaine	1	16	6
Mieux connaitre les élèves TND "Ressentir, Comprendre, adapter" Lycée H. Moisand	1	31	3
Mieux connaitre les élèves TND "Ressentir, Comprendre, adapter" Ecole Ste Chantal -Avallon	1	10	6
Mieux connaitre les élèves TND "Ressentir, Comprendre, adapter" UNSA - Auxerre	1	11	6
Mieux connaitre les élèves TSA "Ressentir, Comprendre, adapter" Formiris-St Claude	1	19	6
Mieux connaitre les élèves TND "Ressentir, Comprendre, adapter" CFA - St Marcel	1	12	6
Mieux comprendre les troubles des apprentissages - GRETA	1	13	6
Mieux connaitre les élèves DYS "Ressentir, Comprendre et Adapter" - AFCO Besançon	1	13	6
Enseignants spécialisés 21 – Partenariat autour des élèves à besoins éducatifs prioritaires	1	29	7
Sensibilisation/mise en situation enseignants et autres personnels agro-sup	1	30	1,5
Total	**18**	**332**	**128,5**
AESH/ASH-CLAS			
Accompagner les enfants avec des difficultés d'apprentissage dans le cadre du soutien scolaire-CLAS Nièvre	1	20	3
Comprendre les troubles dys et mieux accomapgner les élèves	1	8	9
Rapport au cadre et à l'autorité - COVATI	1	19	3
Total	**3**	**47**	**15**

PSYCHOLOGUE DU 2ND DEGRE			
A la découverte de la WISC V, dans le cadre des troubles des apprentissages (de la théorie à la pratique)	1	9	9
Utilisation de la WISC V dans le cadre des troubles des apprentissages complexes (approfondissement)_Bourgogne	1	15	6
Les troubles anxieux	2	23	12
Les troubles anxieux - approfondissement	4	115	12
Les troubles psychiques (CAPPEI)	1		6
Le fonctionnement adaptatif : Enjeux et évaluation (JAC)	1	35	6
NEPSY II : Bilan neuropsychologique de l'enfant	1	20	12
Total	**11**	**217**	**63**

2.2) Avec des structures, entreprises ou associations ou en sous-traitance

Au total, 247 personnes se sont inscrites à titre individuel sur une de nos actions, 277h de formation ont été dispensées sur 2024 dans cette catégorie.

	Nombre	Nombre de pers.	volume horaire
STRUCTURES MEDICO SOCIALES OU SANITARES			
" 0-3 ans : Mieux accompagner les enfants avec difficultés de développement " - Crèche interhospitalière Auxerre	4	21	24
"0-3 ans : repérer les difficultés de développement et accompagner les familles" - RPE Montchapet	1	23	6
Repérer les troubles du neurodéveloppement : quels signes d'appel das la petite enfance - RPE Nuits	1	21	2
Accompagnement des jeunes enfants et de leur famille dans le cadre des TND (CAMSP 25)	1	35	21
Communication Alternative Augmentée - SESSAD Autun	1	13	14
Spécificités de l'accueil et de la communication auprès d'enfants à besoins particuliers - Loisirs Pluriel	1	10	14
TND : comment intervenir auprès des enfants de la naissance à 7 ans ? PCO21	1	19	28
Participer à la démarche d'évaluation des TND pour intervenir précocement (0-6 ans.PCO 39)	1	10	14
Participer à la démarche d'évaluation précoce des troubles du neuro-développement (TND) _ Besançon	1	21	35
Participer à la démarche d'évaluation précoce des troubles du neuro-développement (TND) _ Dijon	1	21	35
Journée "A la Rencontre de l'Autre" (ateliers pour lycéens)	1		
Total	**14**	**194**	**193**
SOUS-TRAITANCES AUTRES ORGANISME DE FORMATION			
CNFPT : les Troubles du neurodéveloppement : approche générale - Auxerre	1	16	21
CNFPT : les Troubles du neurodéveloppement : approche générale - Mâcon	1	12	21
CNFPT : les Troubles du neurodéveloppement : approche générale - Vesoul	1	11	21
CNFPT : L'autisme - un trouble du neurodéveloppement - Besançon	1	14	21
Total	**4**	**53**	**84**

6) Formations externes avec inscription individuelle, payantes et gratuites

Afin que les professionnels puissent réaliser plus facilement des formations habituellement très éloignées de la région, PLURADYS fait venir des intervenants extérieurs. Ces formations relèvent d'un financement réalisé par les stagiaires, puisque nous sommes ici dans un fonctionnement plus standard d'organisme de formation, avec des inscriptions individuelles et d'une aide financière possible par les OPCO des professionnels.

Nous avons distingué :

- les formations payantes, en présentiel ou en visio ;
- les formations gratuites destinées au grand public ;
- les ateliers/cafés parents et les stages coup de pouce.

	Nombre	Nombre de pers.	volume horaire
FORMATION EXTERNE INSCRIPTION INDIVIDUELLE PAYANTE			
Tout Public / Formateurs extérieurs ou Pôle PLURADYS			
FORMATIONS PRESENTIELLES			
Initiation aux TCC chez l'enfant (25/01-27/01)	1	6	21
L'autodétermination dans les rééducations : une responsabilité collective partagée	1	13	14
Profil sensoriel 2 et démarche diagnostique	1	11	14
Profil sensoriel 2 et démarche diagnostique (webinaire)	1	8	2
Profil sensoriel 2 et démarche diagnostique (distanciel mise en pratique)	1	3	3
Programme d'Entraînement aux habiletés parentales	1	10	28
VINELAND-II : Evaluation du fonctionnement adaptatif - Pour professionnels de santé et de la psychologie	1	12	14
TOTAL FORMATIONS EXTERNES (INDIVIDUELLES PAYANTES)	**7**	**63**	**96**

FORMATION EXTERNE INSCRIPTION INDIVIDUELLE GRATUITE			
Tout Public / Formateurs extérieurs ou Pôle PLURADYS			
Semaine des DYS : Les troubles des apprentissages, quelles adaptations scolaires ?	1	121	2
Semaine des DYS : Les DYS : quel parcours diagnostic ?	1	48	2
Semaine des DYS : TDL ou TSP ? TSLE ou TSApp ?S'y retrouver dans les diagnostics orthophoniques pour mieux les dépasser ! (Réservé aux professionnels)	1	46	2
Semaine des DYS : Guide pratique pour rendre acteurs nos patients avec TND et impliquer les familles (Réservé aux professionnels)	1	59	2
Semaine des DYS : Les DYS : c'est quoi ?	1	59	2
Semaine des DYS : Les outils numériques : galère ou plus-value ?	1	61	2
Semaine des DYS : Sommeil et troubles des apprentissages, quels liens ?	1	62	2
Semaine des DYS : Rôle et action du médecin dans la filière diagnostique TND	1	46	2
Semaine des DYS : Les recommandations actuelles pour l'accompagnement du TDAH	1	120	2
Semaine des DYS : Dans la peau d'un dyslexique	1	73	2
Semaine des DYS : Dans la peau d'un dysgraphique	1	83	2
Semaine des DYS : L'inclusion des enfants à besoins spécifiques en centre de loisirs ou périscolaire	1	28	2
Semaine des DYS : café parents : comment s'y retrouver face à tous ces professionnels à coordonner ?	1	11	2
Les troubles pour écrire, lire et compter… quels accompagnements aujourd'hui ? Conférence Harmonie mutuelle	1		
Journée atelier : Maison de santé multiprofessionnelle Brazey en Plaine	1		3
Salon de la famille (Is sur Tille)	1		2
TOTAL FORMATIONS EXTERNES (INDIVIDUELLES GRATUITES)	**16**	**817**	**31**

	Nombre	Nombre de pers.	volume horaire
ATELIER PARENTS	42	348	84
CAFE PARENTS	2	65	3
COUP DE POUCE Auxerre	1	6	9
COUP DE POUCE Belfort	2	11	9
COUP DE POUCE Chalon sur Saône	1	7	9
COUP DE POUCE Château Chinon	1	6	9
COUP DE POUCE Dijon	1	6	9
COUP DE POUCE Dôle	1	8	9
COUP DE POUCE Vesoul	1	8	9
	52	**465**	**150**

EXPERTISE
ET
INNOVATION

Création d'un nouveau dispositif de coordination

L'association PLURADYS a créé un Comité de Pilotage incluant des administrateurs, des professionnels experts dans leurs domaine et des familles, afin de réfléchir à la transformation de l'offre du dispositif de coordination. Ce comité de pilotage a travaillé :

- A identifier les valeurs et les objectifs indispensables de l'association
- A définir un modèle d'intervention en cohérence avec al littérature scientifique et els Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles
- A cerner les cadres juridiques et économiques des dispositifs tels que les PCPE, les DSR
- A identifier une association potentiellement partenaire, respectueuse des valeurs et de l'indépendance de Pluradys.

Ce Copil s'est réuni à 3 reprises, et l'association s'est faite accompagnée par l'URIOPS et le DLA, avec l'intervention de Maitre Gaudier, avocat spécialiste du droit publique et des ESMS.

Ainsi, l'association a travaillé à la création en Bourgogne Franche-Comté d'un dispositif de coordination visant à soutenir les familles et les professionnels accueillant des personnes concernées par un ou des troubles du neurodéveloppement (TND) et notamment de situations cliniques sévères et/ou touchant plusieurs domaines, ou en l'absence d'amélioration après 3 mois d'interventions bien conduites avec comme objectifs d'offrir un appui technique et une expertise :

- Dans la compréhension des besoins des jeunes de moins de 20 ans présentant un TND ou des TND et leur famille, à travers l'observation et les évaluations réalisées. Elles permettront ainsi une aide à l'analyse des problématiques, avec des propositions d'action ;

- Dans l'élaboration et la coordination de programmes d'interventions, et/ou l'adaptation des modalités d'accompagnement et de prise en charge dans une approche basée sur la psychoéducation et l'autodétermination, dans le respect des recommandations de bonnes pratiques professionnelles.

- Dans la transmission de compétences et savoir-faire d'outils et de méthodes spécifiques.

Le dispositif ainsi créé de Coordination et d'Accompagnement Pluriel des Troubles Neuro Développementaux, dénommé CAP'TND, permettra de proposer des parcours modulaires aux familles et aux professionnels, visant ainsi :

- L'amélioration de la qualité de vie des bénéficiaires et de leur famille en proposant des réponses adaptées et modulables à chaque situation individuelle, incluant une montée en compétences des ESMS et établissements de santé du territoire et une amélioration des pratiques des professionnels libéraux.

- Le soutien et la continuité de l'accompagnement dans tous les lieux de vie et notamment durant les périodes de changement (passage du secteur enfance au secteur adulte, changement de structures d'accueil...), et ainsi prévenir les situations de rupture ;

- Le développement des modes d'accompagnement spécifiques et innovants en tenant compte de l'environnement d'accueil existant, dans une approche systémique et fonctionnelle.

CAP'TND vise ainsi :

- La coordination des intervenants, en appui aux professionnels du territoire.
- L'accès à l'information et au droit de comprendre et choisir pour le jeune et sa famille
- L'accès aux soins pour tous : évaluations, concertation, coordination des interventions et des objectifs, programmes de psychoéducation.
- Le développement de l'autodétermination et du sentiment de compétence de chacun.

Les enfants inclus dans le dispositif CAP'TND :

- Habitent en Bourgogne-Franche-Comté et ont moins de 21 ans
- Présentent un ou plusieurs symptômes relevant d'une des catégories ci-dessous ou plusieurs d'entre elles.
- Ont déjà bénéficié de suivis par un ou plusieurs professionnels depuis plus de 3 mois.
- Disposent d'un diagnostic de Trouble NeuroDéveloppemental

CAP'TND s'appuie sur un modèle québécois d'interventions des soins :

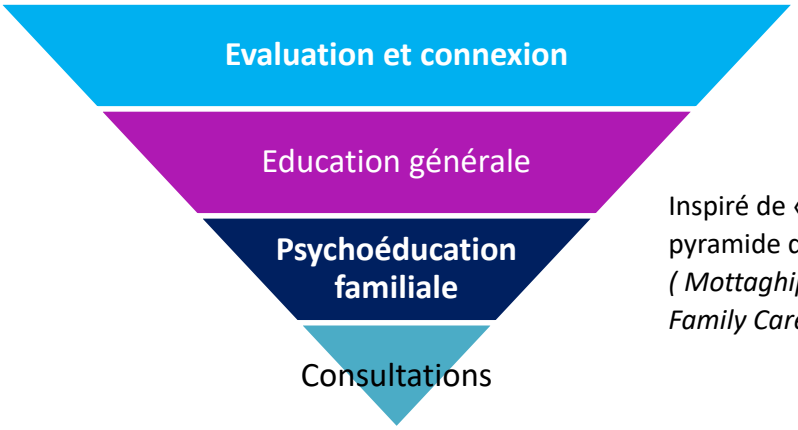

Inspiré de « Parcours types, idéal (2005), pyramide des soins et d'accompagnement » *(Mottaghipour , Bickerton, The pyramid of Family Care, 2005).*

Le dispositif proposera désormais des interventions sur 2 années, à reste à charge 0 pour les familles, déclinées en parcours modulaires, selon les besoins de chaque jeune et famille :

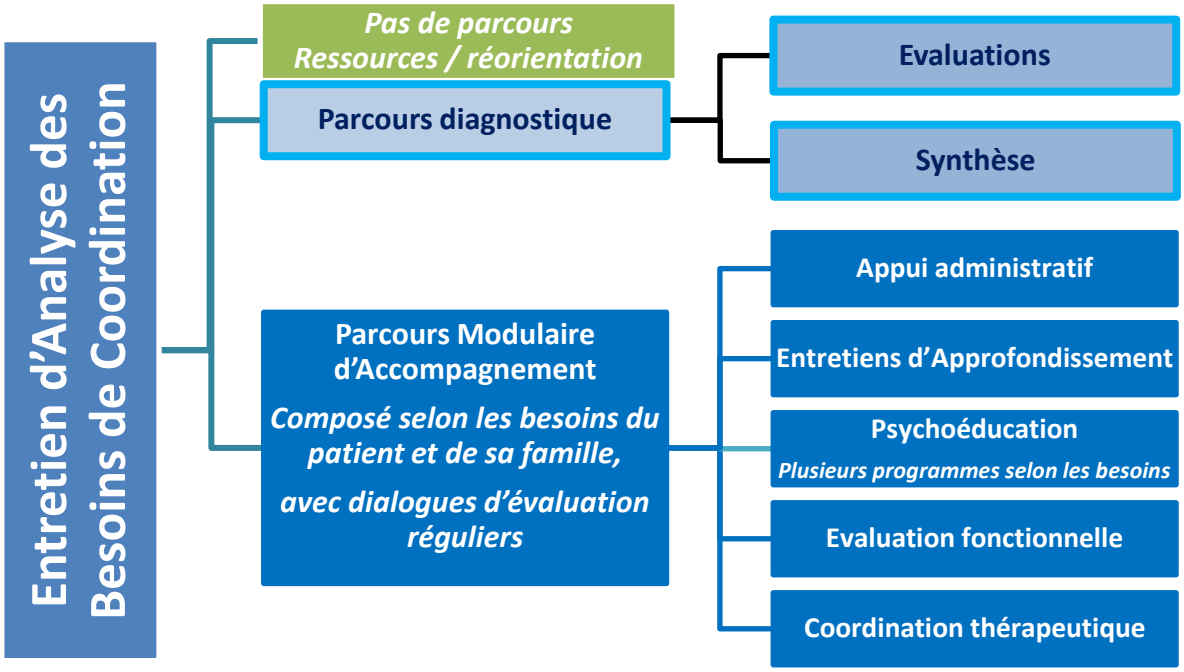

BILAN FINANCIER

ANALYSE GLOBALE

Le compte « Dispositif de coordination » est déficitaire dans la limite de 2,5% des recettes totales de Pluradys.
Les coûts du parcours patients sont fixes, aussi bien concernant les coûts des indemnités dérogatoires liés aux bilans et consultations, que des indemnités de coordination, dont les coûts sont fixes depuis l'origine de Pluradys, en 2008. L'augmentation des charges est donc uniquement liée à l'augmentation des charges salariales depuis 2022 et très clairement l'augmentation des charges d'électricité et de bureautique.

Si le compte « formation » est déficitaire (pour à peine 2% des recettes totales annuelles de l'association), il faut noter que les charges salariales des postes de la formation ont pu être allouées pour moitié au compte formation. D'une part cela correspond mieux à la réalité, puisqu'environ la moitié des actions de formations sont « gratuites », ou innovantes, en lien avec l'amélioration des pratiques professionnelles sur notre territoire BFC. D'autre part cela confirme la nette amélioration de la santé financière de ce pôle formation, désormais en capacités d'absorber des charges salariales.

Enfin, les actions associatives, innovantes en termes de proposition d'accompagnement pour les parents et les enfants ont été largement intensifiées en 2024 et ont été financées principalement par du mécénat, avec des coûts calculés au plus juste et des recettes qui permettent de compenser les déficits générés par le dispositif de formation, certaines formations étant dispensées à titre grâcieux. L'expérimentation en ETP a par ailleurs reçu le label ETP de notre ARS ; le mécénat nécessaire en 2024 se transformera donc en subventions pour les années à venir.

Au total, l'association enregistre un déficit correspondant à 2% de ses recettes totales, dans un contexte à la fois très contraignant de hausse du coût des charges salariales et matérielles, et dans un contexte d'augmentation très nette des activités patient, de formation et d'actions d'associatives.
L'association dispose de la réserve financière pour assumer de très léger déficit, mais prend néanmoins des mesures pour les années à suivre (réduction des impressions, coûts d'impression, de bureautique, d'envois et de destruction des documents, hausse des contrats de formation payants, suivi au plus juste de la file active…).

ANALYSE DETAILLEE

Sont présentés ci-dessous les détails des charges et des recettes. Le bilan comptable complet et détaillé est présenté dans le document fourni par la société CAPEC « Rapport comptable ».
Seuls les postes principaux sont illustrés et commentés ci-dessous.

Coût par département en euros (moyenne 2024) :

2024	21	39	58	70	71	89	90	25	Moyenne région
Nombre de parcours	54	41	24	30	30	35	18	40	272
Réunion*	460	547	457	515	519	512	420	476	488
Bilan**	423	402	423	445	426	348	455	393	414
total	**883**	**949**	**880**	**960**	**945**	**860**	**875**	**869**	**903**

Cela comprend l'entretien initial de coordination, la réunion de synthèse pluridisciplinaire et la transmission à la famille
***Cela comprend la part des 70% des bilans non remboursés par la sécurité sociale qui sont pris en charge par PLURADYS*

Pluradys dispose d'un bilan global incluant les bilans détaillés du Dispositif de coordination de Santé, de l'organisme de Formation et des autres actions associatives.

Dépenses

Charges externes (Détail)

	2024	2023	Évolution	
Fournitures consommables Baisse des fournitures administratives	13 912 €	19 590 €	-5 678 €	-28,98%
Sous-traitance	1 257 €	1 002 €	+255 €	+25,45%
Locations, Charges locatives	24 870 €	23 462 €	+1 408 €	+6%
Entretien, Réparations Serrure+pose + frais 207	5 291 €	3 228 €	+2 063 €	+63,91%
Primes d'assurance	2 786 €	2 770 €	+16 €	+0,58%
Intermédiaires et honoraires Hausse indemnités formation 19K€	322 434 €	300 964 €	+21 470 €	+7,13%
Informations et [...]	10 069 €	12 597 €	-2 528 €	-20,07%
Déplacements, Réception	8 624 €	8 476 €	+148 €	+1,75%
Frais postaux, Télécom Baisse frais postaux	9 985 €	12 281 €	-2 296 €	-18,7%
Frais bancaires	695 €	535 €	+160 €	+29,91%
Autres services extérieurs Nouvelle adhésion URIOPSS	5 494 €	4 369 €	+1 125 €	+25,75%
TOTAL	405 415 €	389 275 €	+16 140 €	+4,15%

Comptes de dépenses 2024 –
Poste comptable 62 (Autres services extérieurs)

Honoraires. Prestations extérieures	14 472 €
Indemnisations liées au parcours	129 455€
Autres indemnisations (mission, formation)	83 354€
Bilans	97 884€
Frais postaux + tél	9 984€
Autres	21 267€

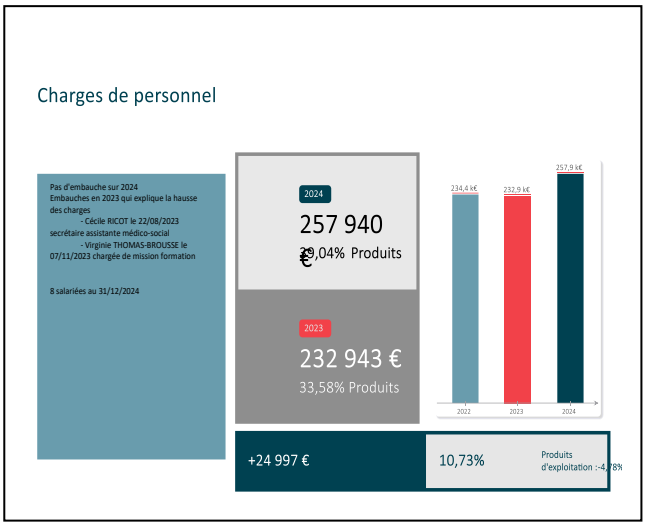

Recettes

Pluradys (Dispositif de coordination de Santé + Formation + Association)

SOURCES DE FINANCEMENTS	2024
Subventions d'exploitation*	494 991 €
Cotisations	14 640 €
Reprises sur provisions	662 €
Prestations de service et autre	67 695 €
TOTAL	**577 989 €**

***Détails des subventions d'exploitation :**

ARS : 478 000 €
Région : 3 944 €
REAAP : 9 547 €
Conseil départemental 21 : 3 000 €
Banque Populaire : 500 €

Résultat de l'année

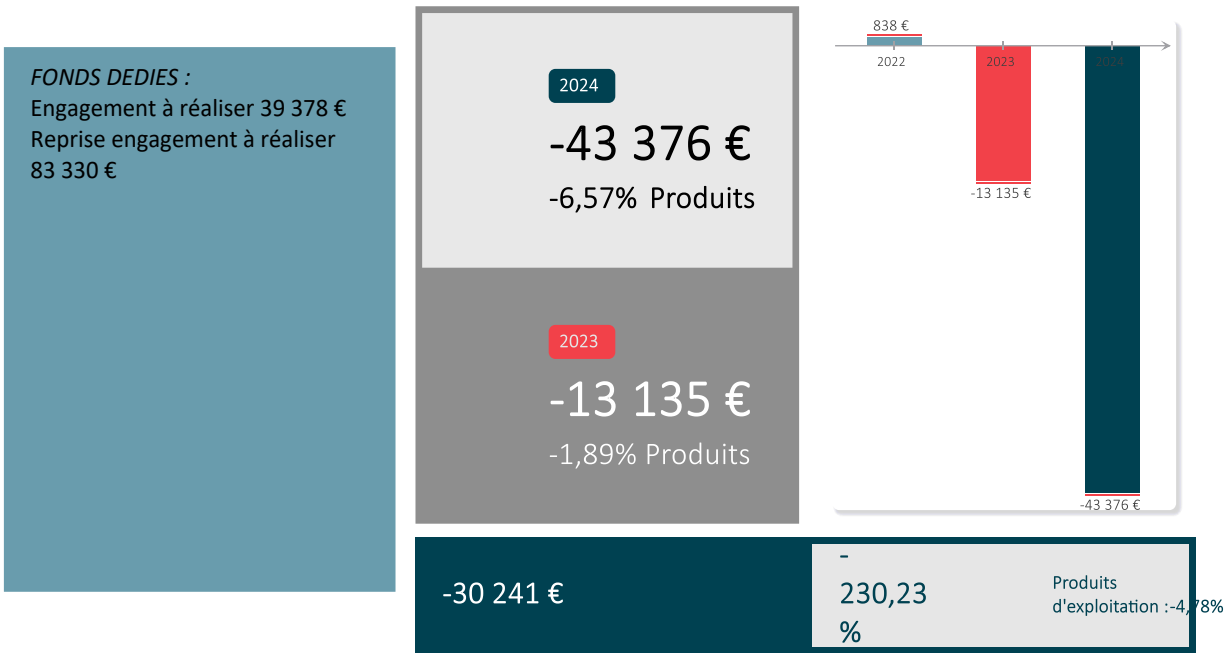

Résultats comptables :

Pluradys "Dispositif de coordination de santé" : - 36 815€
Pluradys "Formation" : - 11 607 €
Pluradys « Association » : + 5 046 €
Résultat global : - 43 376 €

Analyse des résultats de l'exercice

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Cette année 2024 est la dernière de notre CPOM. L'année 2024 a donc été marquée par une forte activité associative, tournée vers l'accompagnement des familles avec la création d'un nouveau dispositif de coordination et de la recherche d'un cadre juridique et conventionnel avec notre tutelle.

Si l'activité a augmenté en quantité, elle s'est inscrite dans la continuité des années précédentes.

Ainsi, le travail des équipes ressources pluridisciplinaires s'est poursuivi autour de sollicitations de familles toujours aussi nombreuses malgré la montée en charge des Plateformes de Coordination et d'orientation, et la difficulté dans certains territoires plus que d'autres pour trouver des professionnels évaluateurs disponibles et formés aux TND complexes. Il faut ici souligner le travail de partenariat avec les différents PCO, avec le CRA de Bourgogne et les différentes actions de formation et d'actualisation des connaissances proposées par notre organisme de formation à nos équipes. L'ensemble concourt à l'amélioration des pratiques d'une part en délimitant au mieux les interventions, rôles et responsabilités de chacun, et d'autre part en outillant les professionnels quant aux procédures diagnostiques actualisées.

La formation et l'information tiennent en effet une place centrale, tant pour la mise à jour des connaissances que pour la synergie créée sur nos territoires. Le travail du Copil Formation TND régional animé par Pluradys en est ainsi le reflet.

In fine, l'ensemble de ces actions et partenariats développés nourrit les réflexions et nos interventions auprès des familles, pour que les enfants avec TND puissent être mieux accueillis, compris, et accompagnés dans leur singularité.
Les actions d'accompagnement développées par l'association concourent désormais toutes à cette finalité : vivre avec son trouble en cultivant ses ressources, dans une dynamique de système où l'autodétermination n'est pas qu'un principe, mais bien un mode d'exercice concret au service du mieux-être des enfants et des familles.

L'année 2024 a été très riche en réflexion, mises en lien, démarches de partenariat pour mener à bien ce virage de l'accompagnement coordonné et fonctionnel, basé sur les interventions indirectes selon le modèle écosystémique, et sur la psychoéducation. Le dispositif CAP'TND, Coordination et Accompagnement Pluriel des TND prendra forme de façon opérationnelle sur le 1er semestre 2025, avec la mise en place des outils de communication, de suivi informatique, statistique et comptable.
En parallèle, notre organisme de formation se dotera de nouveaux outils pour opérer el développement de nouvelles thématiques de formation en cohérence avec l'accompagnement des TND et la digitalisation numérique pour répondre aux nouveaux besoins des stagiaires.

ANNEXES

- 1) PLURADYS : Quel projet associatif ? - p 62
- 2) Modalités de fonctionnement de PLURADYS - p 64

PLURADYS : Quel projet associatif ?

PLURADYS a pour vocation d'optimiser le parcours diagnostique et l'accompagnement des enfants présentant des difficultés multiples dans le domaine des apprentissages et /ou du développement.

La raison d'être de l'association Pluradys repose sur la volonté :

- d'apporter à chaque enfant, quelles que soient ses difficultés, le bien être auquel tout individu aspire,
- de lui donner le temps et les opportunités de progrès,
- de lui permettre de développer ses talents particuliers, d'exprimer le meilleur de lui-même.
- Se découvrir et s'épanouir, au-delà de ses difficultés plurielles, pour trouver sa place dans un lieu de vie de proximité puis dans la société de demain.

Nous croyons que chaque enfant présente un potentiel de développement et qu'il est du devoir de la société de lui permettre d'y accéder.
Nous croyons que ces enfants aux difficultés plurielles obligent la société à s'interroger, s'adapter, se mobiliser pour accueillir cette différence, l'accepter, en tenir compte et ainsi devenir meilleure.
Nous croyons que ces enfants et le témoignage de leurs familles sont une richesse pour la société, dans ce qu'ils apportent de différences.

Notre projet s'appuie sur la construction de prises en charge mobilisant énergie et compétences nourries d'alliances et de décloisonnements entre les professionnels de différents secteurs professionnels, quel que soit leur mode d'exercice (hospitalier, institutionnel, libéral) impliqués auprès des enfants : social, santé, éducation. Ces professionnels sont appelés à œuvrer ensemble, à la mise en œuvre de projets de vie transversaux, pour le bien-être global de l'enfant au sein de sa famille, dans une ambition d'atteindre une autonomie sociale. Ce travail se base sur une coopération entre les parents et les professionnels, et doit reposer sur une communication claire, authentique et transparente, dans le respect du secret professionnel partagé.

Cette vision nous amène à agir autour des missions suivantes :

- Optimiser les actions des professionnels par l'information, la formation, le décloisonnement des acteurs, dans une vision transdisciplinaire, pour construire des projets individualisés.
- Accompagner, soutenir les enfants présentant plusieurs difficultés associées et leurs familles,
- Accompagner les parents en leur offrant des outils leur permettant d'être mieux associés à la scolarité de leur enfant.
- Etre partenaire, accompagner les institutions, les associations et plus généralement les acteurs locaux dans la mise en place de leurs projets à destination des enfants en difficulté
- Etre partenaire de la recherche scientifique, dans une démarche d'évolution permanente des pratiques.

Buts :

PLURADYS distingue 2 grands champs de compétences :

- la formation, l'information, la prévention destinées aux familles et professionnels dans le domaine des troubles des apprentissages et du développement chez les enfants

- la coordination des professionnels afin d'optimiser le parcours diagnostique des enfants présentant des difficultés dans le domaine des troubles des apprentissages et du développement

Il s'agit ainsi d'éclairer familles et professionnels sur les troubles diagnostiqués, en apportant une meilleure compréhension de l'enfant, et en proposant des stratégies d'accompagnement les plus pertinentes et adaptées possibles, dans le contexte où vit l'enfant.

Fonctionnement :

Pour ce faire, l'association se dote d'un conseil d'administration, d'un bureau, dont les rôles respectifs et les liens avec les ressources salariées sont définis dans le document joint.
Elle donne une place aux familles en permettant une mobilisation collective des parents sur un axe de solidarité et d'entraide.

Annexes 2

Modalités de fonctionnement de l'association PLURADYS

***Préliminaire** : ce document a été élaboré dans le cadre de la rédaction du projet associatif dont il est parti intégrante. Il vise à améliorer le fonctionnement et la coopération des instances qui participent à la gouvernance de l'association : Conseil d'administration, Bureau, Direction opérationnelle. Il a été officiellement adopté par le Conseil d'administration en date du 19/09/2013.*

L'Assemblée générale :

- Elle se prononce sur la gestion du Conseil d'administration et la situation morale et financière de l'association présentée par le Président et le Trésorier.
- Elle se prononce sur les orientations et priorités d'action proposées par le Conseil d'administration.
- Elle émet des propositions en termes de développement, de nouveaux partenariats, nouveaux adhérents. Les adhérents, professionnels et parents, bénéficiaires, peuvent ainsi assurer leur représentativité.
- Elle procède au renouvellement des membres du Conseil d'administration.
- Elle peut se réunir en session extraordinaire dans les cas prévus par les statuts de l'association.

Le Conseil d'administration :

Les missions du Conseil d'administration :

- Définir / valider les orientations essentielles de la vie de l'association et de son développement (existence d'un projet associatif actualisé comprenant des buts et une stratégie formalisés) et s'assurer que ces orientations sont conformes aux valeurs de l'association, à ses statuts, aux lois et règlements en vigueur et pertinentes au regard des besoins de la société sur le territoire d'action de l'association.
- Garantir la bonne administration et la pérennité de l'association
- Garantir la qualité de la représentation institutionnelle de l'association
- Rendre compte de sa gestion à l'assemblée générale et lui proposer les orientations essentielles de la vie de l'association et de son développement.

Les fonctions du Conseil d'administration :

Pour remplir ses missions, le Conseil d'administration doit exercer les fonctions suivantes :

- Définir / Valider une stratégie (à 3 ans) actualisée régulièrement ce qui implique une réflexion prospective et une démarche d'évaluation.
- Définir/Valider la stratégie de communication de l'association et décider de la mobilisation des moyens nécessaires à sa mise en œuvre.
- Analyser et comprendre le contexte et les enjeux de son action.
- Prendre des positions sur l'évolution du contexte de l'association en réponse à des sollicitations diverses (Sollicitations de partenaires, environnement législatif et règlementaire, Fédération nationale, organes de presse…).
- Valider annuellement les budgets et les programmes d'actions.
- Contrôler annuellement l'exécution des budgets et des programmes.
- Évaluer la qualité et la pertinence des actions de l'association et de ses représentations institutionnelles au regard du projet associatif.

- Élire le Bureau de l'association.
- Définir les missions et attributions du directeur.
- Formaliser les délégations accordées au Directeur et aux membres du Conseil d'administration.

Le rôle des administrateurs :
L'association attend de ses administrateurs une implication qui se traduise notamment par :

- une participation assidue aux réunions du Conseil d'administration
- une participation effective aux prises de décisions du Conseil d'administration
- un regard sur le fonctionnement de l'association éclairé par leur expérience, leur expertise, leurs connaissances et points de vue.
- une disponibilité pour être une personne ressource en termes de compétences, d'idées, de dispositif de coordination, de propositions, de connaissances…

Cette liste n'est pas limitative, les administrateurs peuvent bien sûr remplir d'autres rôles, de façon permanente ou temporaire, selon leurs possibilités et par délégation du conseil d'administration :

- animation de commissions ou de groupes de travail
- préparation d'un événement particulier
- représentation de l'association
- participation aux travaux de la fédération au plan national ou régional
- etc.

Le CA aura le souci d'utiliser au mieux toutes les compétences des administrateurs et de favoriser une participation active de ses membres à la réalisation de ses missions en leur confiant des tâches précises.

Un administrateur pourra par exemple être délégué à la communication de l'association. Il sera chargé de faire au Bureau toute proposition relative à l'élaboration de la stratégie de communication de l'association et d'animer tout groupe de travail sur ce thème. Un autre pourra se voir confier l'animation de la vie associative, un autre la représentation de l'association dans telle ou telle instance, ou l'étude d'une question particulière, un parent assurer le lien avec les familles…

Les besoins du CA pour remplir son rôle :

- Une information pertinente et ciblée sur la vie, les activités et l'évolution du contexte de travail de l'association
- Du temps pour réfléchir et pour échanger.
- Travailler à partir de propositions informées et motivées
- Travailler en dehors de l'urgence. La temporalité du travail du CA est le moyen terme. C'est lui qui assure que l'ensemble de l'association ne sombre pas dans un fonctionnement réactif uniquement conditionné par les exigences et les sollicitations du quotidien.
- Valoriser le rôle des administrateurs en insistant sur le fait que la responsabilité propre du CA est de prendre des décisions stratégiques.

Modalités de fonctionnement du Conseil d'administration :
Les modalités de fonctionnement doivent privilégier l'exercice des missions et fonctions essentielles du Conseil d'administration. La disponibilité des administrateurs est réduite, les temps de réunion doivent donc être préparés et conduits de façon à permettre au Conseil d'administration de traiter les questions et prendre les décisions qui lui reviennent en propre dans le temps dont il dispose sans se laisser distraire par les questions annexes ou qui ne sont pas strictement de son ressort.

Dans ce but, l'ordre du jour des réunions du CA est établi par le Bureau au moins 15 jours avant la réunion. Cet ordre du jour attribue une durée à chaque question à traiter. Il est adressé aux membres avec les documents annexes et les documents d'informations au moins 8 jours à l'avance.

Dans toute la mesure du possible, chaque question à débattre est préparée par au moins un membre du Conseil qui est chargé :

- d'étudier la question et d'élaborer une proposition (seul ou dans le cadre d'une commission, groupe de travail, groupe d'amélioration…)
- de présenter au Conseil la question à débattre et sa proposition qui sert de base au travail du CA.

Ce type de fonctionnement invite le Bureau à proposer au CA un programme de travail annuel dans la mesure du possible.

Le Bureau

Il est composé d'un(e) Président(e), d'un(e) Trésorier(e), d'un(e) Secrétaire [et d'un(e) Vice-président(e)] qui sont élus par le Conseil d'administration après le renouvellement du Conseil par l'Assemblée Générale annuelle.

Les missions du Bureau :

- Assurer l'interface entre le CA et l'exécutif de l'association
- Assurer la continuité du fonctionnement de l'association en organisant la préparation des décisions du CA, en s'assurant que les décisions du CA sont mises en œuvre et en prenant les décisions nécessaires pour cela en fonction de l'actualité.
- Représenter l'association auprès des tiers (politiques, associations, partenaires, personnes diverses) selon les mandats et les besoins.
- Participer, à la demande de la Direction, à la gestion du personnel : embauches, départs, et problèmes ponctuels importants que la Direction ne pourrait pas gérer seule.

Les fonctions du Bureau :

- Se tenir au courant de l'actualité de l'association. Suivre tout ce qui se fait d'important au sein de l'association. Suivre l'évolution des dossiers en cours et des budgets.
- Aider, accompagner et contrôler l'action de la Direction
- Donner au CA les informations dont il a besoin.
- Organiser la préparation des orientations à présenter au CA
- Choix des thèmes à approfondir par le CA avec une échéance.
- Préparer l'ordre du jour et les réunions du CA afin qu'il puisse statuer en connaissance de cause.
- Se tenir au courant de l'actualité des fédérations et de l'évolution du contexte politique, législatif et réglementaire.
- Organiser la représentation de l'association auprès des tiers

Le rôle propre du Président :

- exercer la responsabilité légale et administrative de l'association
- représenter légalement l'association
- garantir le bon fonctionnement du Bureau et du Conseil d'administration
- présider l'Assemblée générale annuelle et présenter le rapport moral.

Le rôle propre du Trésorier :

- garantir la qualité et la légalité de la gestion comptable et financière de l'association
- présenter le rapport financier à l'A.G.

Le rôle propre du Secrétaire :

- garantir « la mémoire » de la vie du CA et du Bureau.

- garantir le respect des procédures.

Le rôle propre du Vice-président *[si possible et pertinent] :*
- animer les réunions du CA
- développer, animer, et garantir la qualité de la vie associative

Modalités de fonctionnement du Bureau :
Le Bureau se réunit toutes les 6 semaines avec la Direction pour remplir ses fonctions 1 et 2. A l'issue de ces réunions, les informations jugées pertinentes sur la vie de l'association et les décisions éventuellement prises sont adressées aux membres du CA par le Secrétaire.

Le Bureau définit au moins 15 jours avant chaque CA pour établir l'ordre du jour.

Le Bureau se réunit également autant que de besoin sur convocation du Président pour remplir ses différentes missions et fonctions. Le Président dirige les réunions de Bureau. L'ordre du jour est établi avant chaque réunion. Chaque membre du Bureau peut demander l'inscription d'un point à l'ordre du jour. Un compte-rendu synthétique de chaque réunion du Bureau est établi par le Secrétaire et transmis aux membres du CA si le Bureau l'estime pertinent.

Les Besoins du Bureau pour remplir ses missions et fonctions :
A l'occasion des temps de travail mensuels avec la Direction, le Bureau a besoin de disposer des informations suivantes :
- bref rapport d'activités du mois écoulé
- point sur les questions relatives au personnel
- point sur l'évolution des partenariats
- questions en cours et à venir
- et trimestriellement, un point financier.

La direction opérationnelle :
La direction opérationnelle de l'association revient au Directeur(trice) dont les missions et fonctions sont définies ci-après.

Les missions de la Direction :
- Garantir au quotidien, en coordination avec le Bureau, le respect du projet associatif qui définit l'action collective décidée par les instances politiques de l'association.
- Mettre en œuvre les orientations définies par le Bureau et le Conseil d'administration pour conduire l'action de l'association et prendre pour cela toutes les initiatives nécessaires pour les mener à bien et en garantir la qualité.
- Assurer l'encadrement des salariés de l'association et assurer la gestion des ressources humaines.
- Rendre compte régulièrement au Bureau et au CA de l'exécution de l'ensemble des actions engagées.
- Assurer, en concertation avec les membres du Bureau, la représentation de l'association auprès de ses partenaires publics et institutionnels.
- Assurer, en concertation avec le Président ou un membre du conseil délégué, le lien avec les différentes instances des Fédérations dont l'association est adhérente ou auxquelles elle souhaite être représentée.

- Proposer au Bureau de nouvelles actions à partir de ce que les militants, les salariés, et les partenaires font remonter du terrain et du public, mettre en forme toute proposition de développement de l'action de l'association sur proposition du Bureau pour examen et décision en Conseil administration.
- Participer au Conseil d'administration

Les Fonctions de la Direction :

- Organiser la gestion administrative de l'association de manière à garantir son efficacité et sa conformité aux règles en vigueur, aux attentes des partenaires et du CA.
- Organiser la gestion financière de l'ensemble des actions et activités conduites par l'association notamment par l'élaboration, le suivi et le contrôle permanent des budgets.
- Mettre en œuvre les moyens adaptés pour rendre compte aux membres du Bureau de l'exécution de ses missions et de l'ensemble des actions engagées.
- Rechercher les financements à même d'assurer la pérennité et le développement des actions nécessaires à la concrétisation du projet associatif de l'association.
- Organiser et contrôler le travail des salariés pour la mise en œuvre concrète des orientations et priorités d'action définies par le Conseil d'administration et veiller à la mise en place et à l'adéquation des moyens nécessaires à la réalisation des projets.
- Faire des propositions au C.A. en vue de l'élaboration d'une stratégie de communication et mettre en œuvre la stratégie de communication définie par le Conseil d'administration. Dans ce cadre, faire des propositions au Conseil d'administration pour décliner localement, les actions de communications promues par les instances nationales ou régionales de la Fédération.
- Assurer la gestion des ressources humaines conformément aux règles en vigueur et proposer les actions de formation à développer auprès des salariés et des militants bénévoles.
- Assurer la bonne gestion des matériels de l'association.
- Préparer, en concertation étroite avec la Présidente, les réunions des instances décisionnelles (Bureau – Conseil d'administration - Assemblée Générale).
- Répondre aux demandes du Conseil d'administration sur la mise en œuvre de projets spécifiques (études – prospection….).

Les Besoins de la Direction :

<u>Par rapport au CA :</u>

- Hiérarchiser ses missions des orientations et des priorités clairement définies.
- Préciser ses délégations par écrit

<u>Par rapport au Bureau :</u>

- Un temps de supervision régulier avec le Bureau.
- En cas de besoin un temps de travail exceptionnel à la demande de la Direction ou de la Présidente.